

**TOURNÉE DE SABRI BOUKADOUM DANS PLUSIEURS PAYS AFRICAINS**

La place particulière de l'Algérie en Afrique

Les liens d'amitié, de fraternité et de solidarité créés avec les pays africains durant la longue lutte pour la décolonisation de l'Afrique, ont donné une dimension politique historique et une qualité particulière à la place de l'Algérie dans le continent. C'est ce qui a été confirmé par la tournée effectuée dernièrement par notre ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, en Afrique du Sud, au Lesotho, en Angola et au Kenya.

p.2

© Photo : D.R.

Commerce : Ramadhan 2021 sous le confinement

p.4

**PÉTROLE/COURS**

Le Sahara Blend algérien termine 2020 en hausse de 7,40 dollars

p.3



LE DÉFICIT COMMERCIAL DE L'ALGÉRIE EST DE 10,6 MILLIARDS DE DOLLARS

Le total des échanges commerciaux évalué à 58 milliards dollars, en 2020

p.3

Oran

Effondrement partiel d'un vieux bâti

La secousse tellurique, enregistrée samedi matin dans la wilaya d'Oran, a causé l'effondrement partiel d'un vieux bâti, situé au quartier de Bel-Air, au centre-ville d'Oran, sans faire toutefois de victime, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Protection civile.



Bouira

Tikjda prise d'assaut par des centaines de visiteurs

La station climatique de Tikjda (Est de Bouira), a été prise d'assaut ce week-end par des centaines de touristes et visiteurs venus de plusieurs wilayas du pays en quête de divertissement et de détente notamment en cette période de crise sanitaire, a-t-on constaté.



Le métro d'Alger

Fin prêt pour recevoir ses usagers en attendant du feu vert des autorités

Le métro d'Alger est fin prêt pour recevoir ses usagers tout en adoptant un protocole sanitaire strict pour faire face au Coronavirus mais attend, toujours, le feu vert des autorités publiques pour reprendre ses activités, a-t-on appris, samedi auprès de l'Entreprise du Métro d'Alger (EMA).

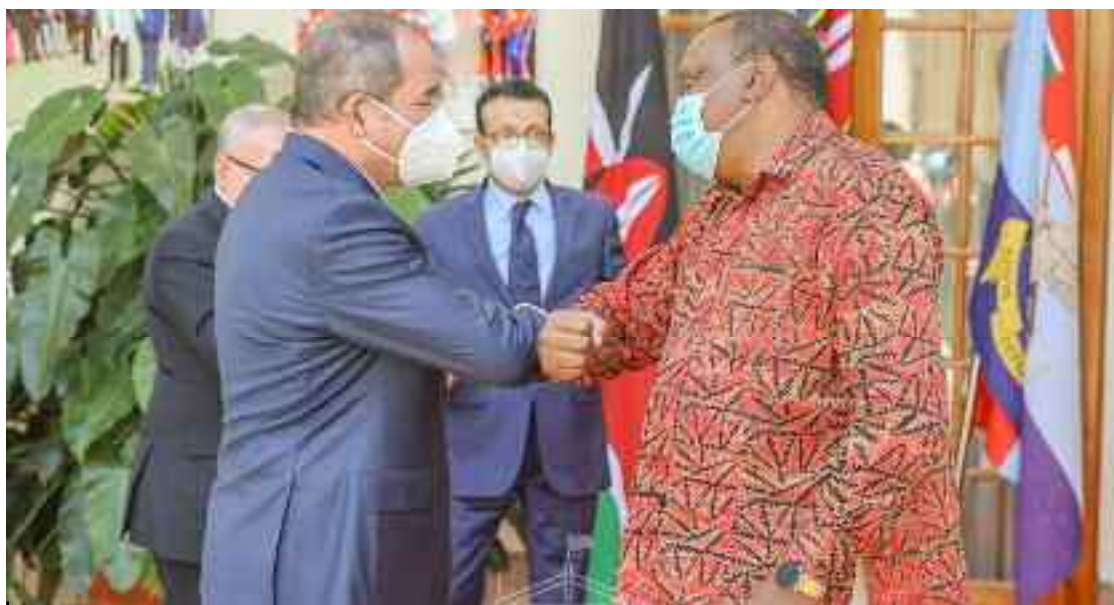
Tournée de Sabri Boukadoum dans plusieurs pays africains

La place particulière de l'Algérie en Afrique

Les liens d'amitié, de fraternité et de solidarité créés avec les pays africains durant la longue lutte pour la décolonisation de l'Afrique, ont donné une dimension politique historique et une qualité particulière à la place de l'Algérie dans le continent. C'est ce qui a été confirmé par la tournée effectuée dernièrement par notre ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, en Afrique du Sud, au Lesotho, en Angola et au Kenya.

La convergence de vues et de positions a été systématiquement notée avec tous ces pays, notamment concernant les situations prévalant en Libye, au Sahara occidental, au Mali et dans les régions du Sahel. La pandémie de la Covid-19 et les contraintes qu'elle a imposées dans les relations bilatérales a également marqué les entretiens de Sabri Boukadoum avec ses interlocuteurs. Notre ministre des Affaires étrangères a commencé son périple mardi par une visite de travail en Afrique du Sud. Il a été reçu à Pretoria par le président sud-africain, Cyril Ramaphosa à qui il a transmis les salutations chaleureuses et fraternelles du Président Abdelmadjid Tebboune, et a fait part de son ferme attachement au renforcement du partenariat stratégique entre les deux pays et son engagement à insuffler une nouvelle dynamique à la coopération bilatérale. Le président sud-africain a évoqué la qualité des liens historiques et exceptionnels de solidarité, d'amitié et de soutien mutuel qui ont toujours marqué les relations entre les deux peuples frères. Le chef de la diplomatie algérienne a félicité l'Afrique du Sud pour sa précieuse contribution durant son mandat de membre non-permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, au service de la paix et de la stabilité et des causes justes en Afrique et dans le monde.

Toujours à Pretoria, lors d'un entretien, le chef de la diplomatie et la ministre sud-africaine des Relations internationales et de la Coopération, Naledi Pandor, ont discuté des derniers développements en Libye et passé en revue le processus politique mené par l'ONU, soulignant l'impératif pour l'Union africaine (UA), à travers le Groupe de haut niveau sur la Libye, d'accroître son implication pour garantir un processus politique dirigé par les Libyens qui préserve l'unité et l'intégrité



Le chef de la diplomatie algérienne a félicité l'Afrique du Sud pour sa précieuse contribution durant son mandat de membre non-permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. (Photo: DR)

territoriale du pays et mette fin à l'ingérence étrangère». Le Sahara occidental a eu une bonne part dans cet entretien entre les deux parties qui se sont déclarées «gravement préoccupées» par l'escalade des tensions militaires dans les territoires occupés et ont réaffirmé à cet égard leur position

qui consiste à parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, qui assurera l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, par le biais de la tenue d'un référendum libre et équitable. Boukadoum et Mme Pandor ont, dans ce même contexte, exprimé leur

«plein appui» à la nomination immédiate par le Secrétaire général des Nations unies de son Envoyé personnel pour le Sahara occidental, un poste vacant depuis mai 2019. Mercredi, Sabri Boukadoum a effectué une visite de travail au Royaume du Lesotho, où il a été reçu en audience par le Premier ministre, M. Moeketsi Majoro, et s'est entretenu avec son homologue, Mme. Matsepo Ramakoa, ministre des Affaires étrangères et des relations internationales. S'agissant du conflit au Sahara occidental, les deux parties ont souligné l'impératif pour l'Union africaine et les Nations unies d'œuvrer, de concert, pour le lancement d'un véritable processus politique à même de permettre le parachèvement du processus de décolonisation. Mercredi et jeudi, Sabri Boukadoum a effectué une visite de travail en Angola au cours de laquelle il a été reçu par le président angolais, Joao Lourenço, à qui il a transmis un message du Président Abdelmadjid Tebboune. Cette audience a été précédée d'une réunion de travail entre les deux chefs de diplomatie qui sont convenus de tenir la 5^{ème} session de la Commission bilatérale de coopération dès que la situation sanitaire induite par la pandémie de la Covid-19 le permettra. Vendredi, Sabri Boukadoum était à Nairobi où il a été reçu par le Président kenyan, Uhuru Kenyatta, et a tenu une réunion de travail avec la ministre kenyane des Affaires étrangères, Raychelle Omamo, pour évoquer les relations bilatérales ainsi que les principaux foyers de tension sur le continent africain, y compris les situations en Libye et au Sahara occidental.

Lakhdar A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

L. A.

REPÈRE

ONU

Nomination d'un nouvel émissaire pour la Libye



Le Conseil de sécurité a donné vendredi son feu vert à la nomination du représentant de l'ONU au Liban, le Slovaque Jan Kubis, comme nouvel émissaire pour la Libye, ont indiqué des diplomates. Agé de 68 ans, Jan Kubis était depuis janvier 2019 Coordonnateur spécial pour le Liban.

Au cours de sa carrière, il a dirigé la mission de l'ONU en Irak de 2015 à 2018 et celle en Afghanistan de 2011 à 2015 après avoir été notamment chef de la diplomatie de son pays de 2006 à 2009 et secrétaire général de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) de 1999 à 2005. Né le 12 novembre 1952, Jan Kubis parle slovaque, tchèque, anglais, russe et un français élémentaire.

Au Liban, il s'est rapidement démarqué par un ton franc et direct et ses critiques, souvent virulentes, à l'égard des dirigeants libanais. Proposé au Conseil par le chef de l'ONU, Antonio Guterres, il aura dans ses nouvelles fonctions à soutenir un cessez-le-feu fragile et confirmer le retrait des troupes étrangères et des mercenaires d'un pays où les ingérences sont multiples.

Agence



La baisse des échanges commerciaux

L'Union européenne maintient sa position de premier fournisseur

Malgré les divergences en intérêt et dans la vision ou le système politique des pays partenaires, notamment, en ce qui concerne la mise en œuvre de la zone de libre-échange, l'Union européenne (UE) reste «le principal partenaire stratégique» de l'Algérie en termes d'échanges commerciaux.

Malgré la crise sanitaire liée au Covid-19 qui a aggravé la crise économique des pays des deux rives après la fermeture des frontières, l'Europe demeure le premier fournisseur de l'Algérie, «de par la position géographique, l'accord d'association entre les deux parties et la qualité des produits», a déclaré jeudi dernier le directeur général du commerce extérieur au ministère du Commerce, Khaled Bouchelaghem dans un entretien accordé à l'APS, en se référant aux indicateurs et opérations réalisés en 2020. Alger refuse pour l'instant le libre-échange avec ses partenaires européens et veut réévaluer cet accord pour se protéger de l'appétit des étrangers.

La France reste le premier partenaire commercial de l'Algérie. Elle occupe la première place du classement des pays fournisseurs de l'Algérie avec 10 %, suivie de l'Italie (7 %), l'Allemagne (6,5 %) et l'Espagne (6,2 %), contre 17 % de la Chine. En contrepartie, l'Europe reste le premier client de l'Algérie.

Le taux des exportations, notamment, de gaz et du pétrole vers l'Italie avoisine les 14,5% suivie de la France (13,7 %) et de l'Espagne (10 %) contre 9 % pour la Turquie et 5 % pour la Chine. En dépit de la baisse du rythme des



■ En dépit de la baisse du rythme des échanges, l'Europe maintient sa position de premier fournisseur et client de l'Algérie. (Photo : D.R)

échanges, l'Europe maintient sa position de premier fournisseur et client de l'Algérie. «L'UE demeure le principal partenaire stratégique de l'Algérie en 2020 selon les chiffres réalisés, de par la position géographique, l'accord d'association en vigueur entre les deux parties et la qualité des produits», a affirmé le responsable, indiquant que «le tarif douanier des marchandises provenant des pays de l'UE s'élève à 15% contre un tarif douanier de 30 % pour les autres pays à travers le monde». Toutefois, la valeur et le volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et l'UE sont appréciés différemment, ce qui explique le retard accumulé dans l'entrée en activité de la zone de libre-échange et surtout du processus du démantèlement tarifaire graduel à l'impor-

tation, prévu en 2017 entre l'Algérie et l'UE (Union européenne) dans le cadre de l'Accord d'association signé en 2005, mais qui a été reporté à nouveau à septembre 2020. Il est utile de rappeler que l'Algérie est le premier pays maghrébin à demander la révision du calendrier du démantèlement tarifaire dans l'objectif de protéger ses entreprises, particulièrement, excluant, toutefois, la révision ou suspendre de l'Accord d'association avec l'UE à laquelle ont appelé plusieurs partis politiques et parties civiles. Cet accord n'est plus au goût de l'Algérie qui considère le bilan de cette coopération mitigé comparé à ses ambitions initiales, contrairement à l'UE qui a qualifié la valeur et le volume des échanges commerciaux de «satisfaisant et positif».

Répondant à quelques questions relatives à l'évaluation de cet accord depuis son entrée en vigueur, le DG du commerce extérieur a rappelé qu'il comporte le démantèlement tarifaire graduel à l'importation jusqu'à 2021 pour atteindre 0 % des taxes douanières», expliquant qu'«en septembre 2020, ces taxes ont été totalement démantelées en vue de permettre aux entreprises algériennes de renforcer les capacités concurrentielles de leurs produits avec ceux européens. Depuis septembre dernier, tous les produits industriels importés depuis les Etats de l'UE et inscrits dans l'accord sont soumis au démantèlement tarifaire à condition qu'ils comportent le certificat de l'origine».

Une mesure plutôt protectionniste, notamment, des produits industriels. La suppression des droits de douane avec l'UE, dans le cadre d'une zone de libre-échange en vigueur (sans paiement de droits de douane), est limitée «dans ses annexes, uniquement aux produits industriels», a-t-il précisé, expliquant que «les produits agricoles et la richesse animale sont scindés en deux types, dont les produits non concernés par le démantèlement des barrières tarifaires et les produits pour lesquels des tarifs douaniers bas sont appliqués». En voulant réévaluer l'accord d'association avec l'UE, l'Algérie veut surtout corriger et améliorer sa défense commerciale comme «recourir à des mesures de sauvegarde automatiques».

Samira Takharboucht

Le déficit commercial de l'Algérie est de 10,6 milliards de dollars

Le total des échanges commerciaux évalué à 58 milliards de dollars en 2020

La crise sanitaire du Covid-19, couplée à la crise économique ont lourdement impacté le commerce extérieur de l'Algérie. Le total des échanges commerciaux (importations/exportations) est estimé au cours de l'année 2020 à 58 milliards de dollars, selon les chiffres avancés, jeudi dernier, par le directeur général du Commerce extérieur au ministère du Commerce, Khaled Bouchelaghem. Revenant dans le détail sur l'évolution de ces échanges, il a indiqué qu'«en 2020, le volume des importations de l'Algérie a chuté à 34,4 milliards de dollars, en baisse de 18%, et la valeur des exportations estimée à 23,8 milliards de dollars, en repli de 33%». Ce décalage a provoqué le creusement du «déficit commercial estimé durant l'année 2020 à 10,6 milliards, du fait de la chute des prix du pétrole sur les marchés mondiaux, en raison de la récession de la demande induite par les mesures de bouclage économique», a-t-il ajouté.

Pour éviter l'effondrement du commerce extérieur, le Gouvernement a décidé de «prendre plusieurs mesures visant à préserver les stocks des produits de base, à travers l'établissement

d'une liste de 30 produits interdits à l'exportation pour une durée de 6 mois renouvelables», a expliqué M. Bouchelaghem, ce qui a permis, par conséquent, de réduire la facture des importations de 8 milliards de dollars, mais aussi conforter les exportations hors hydrocarbures qui ont connu une légère baisse durant la même année.

«Certaines filières économique, industrielle et agricole, à l'instar du plastique, l'emballage, le ciment, le papier, les produits alimentaires et les dattes ont pu maintenir leurs activités d'exportation en 2020. Par ailleurs, l'année 2020 a été marquée par une réévaluation globale de l'Accord d'association avec l'Union européenne, l'Accord de la Zone arabe de libre-échange (ZALE) et l'Accord préférentiel avec la Tunisie», a-t-il précisé.

Dans le même objectif, il a été procédé durant la même année à «la mise en application de l'instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à réduire les importations de 10 milliards de dollars, à travers plusieurs dispositions inhérentes à l'importation de marchandises agricoles en saison de récolte, la suspension de l'im-

portation des viandes congelées, et l'amélioration de la liste des produits soumis à la taxe supplémentaire provisoire préventive», ce qui a permis d'épargner sur la facture des importations. D'autres mesures ont été mises en place pour contrôler et surveiller les transactions financières au niveau des douanes afin d'éviter les pratiques frauduleuses. Dans ce cadre, «un cahier de charges spécial et de textes juridiques ont été mis au point de concert avec les ministères et instances concernés dans le but de lutter contre le phénomène de surfacturation», a-t-il souligné. Désormais, l'Algérie veut s'affranchir de sa dépendance aux produits européens et chinois, en particulier, en se lançant dans le développement de son commerce dans la zone arabe et africaine. Étendre ses échanges commerciaux vers d'autres pays que «la Tunisie, l'Egypte et le Maroc, qui représentent 80 % des échanges commerciaux entre l'Algérie et les pays arabes et africains», a-t-il indiqué, affirmant que «le secteur du Commerce vise à atteindre l'objectif de 5 milliards USD d'exportations hors hydrocarbures en fin 2021».

Samira Takharboucht

PÉTROLE

COURS

Le Sahara Blend algérien termine 2020 en hausse de 7,40 dollars



Les cours du Sahara Blend, le brut de référence algérien, ont terminé l'année 2020 en hausse de plus de 7 dollars, en s'établissant à 49,99 dollars le baril en décembre dernier, selon les chiffres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) publiés dans son dernier rapport mensuel.

«Les cours du pétrole brut algérien (Sahara Blend) ont atteint 49,99 dollars le baril en décembre 2020, contre 42,59 dollars en novembre dernier, soit une hausse de 7,40 dollars, (+17,4%)», précise la même source.

Avec cette progression, le Sahara Blend a été le 3^{ème} brut le plus cher des 13 bruts de l'Opep en décembre dernier, après l'Angolais Girassol (51,50 dollars/baril), le Guinéen équatorial Zaffro (50,4 dollars/baril). Cependant, la moyenne annuelle des prix du brut algérien a connu une baisse, en passant de 64,49 dollars/baril en 2019 à 42,12 dollars en 2020 maintenant malgré cela la troisième place du brut le plus cher de la composante du panier de l'Opep durant l'année précédente, après l'Emirati Murban (42,98 dollars/baril) et l'Angolais Girassol (42,64 dollars/baril).

Le prix du brut algérien est établi en fonction des cours du Brent, brut de référence de la mer du Nord, coté sur le marché de Londres avec une prime additionnelle pour ses qualités physico-chimiques appréciées par les raffineurs.

La progression du Sahara Blend en décembre dernier et d'autres bruts du panier de l'Opep intervient dans un contexte d'une hausse des prix du brut de référence liés au milieu des signes d'amélioration des fondamentaux du marché pétrolier.

«Le panier de référence de panier de l'Opep (ORB) a augmenté pour le deuxième mois (novembre et décembre 2020) consécutif en raison de la hausse des prix du brut de référence liés au milieu des signes d'amélioration des fondamentaux du marché pétrolier», avance l'Opep. Elle a, à ce propos, indiqué que toutes les valeurs des composants de l'ORB se sont renforcées en décembre 2020, dont ceux de l'Afrique de l'Ouest et du Nord comprenant notamment, le Nigérien Bonny Light, le Guinéen équatorial Zaffro, Djeno (Congo), Rabi Light (Gabon), Es Sider (Libye) et l'Angolais Girassol en hausse de 7,39 dollars, soit 17,9% en moyenne, à 48,74 dollars le baril.

Agence

BRÈVE

Viande congelée

L'importation de la viande congelée suspendue

Le Gouvernement a décidé de suspendre l'importation de viande rouge, y compris la viande congelée, dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du Président visant à réduire la facture d'importation et à dépendre du produit local, rapporte ce vendredi 15 janvier 2021. Ahmed Mokrani, Directeur de l'organisation des marchés et des activités commerciales au ministère du Commerce, a confirmé, ce vendredi, dans une déclaration faite à la Radio nationale que le programme du ministère de l'Agriculture donnait la priorité à l'importation de vaches vivantes car les importations antérieures de viande fraîche et congelée estimées à environ 50.000 tonnes annuellement coûtaient au Trésor public de l'argent exorbitant. En ce qui concerne la viande ovine, le même responsable a indiqué que l'Algérie est parvenue à l'autosuffisance, selon les données et les indicateurs du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, avec plus de 27 millions d'ovins enregistrés.

Agence

Commerce

Ramadhan 2021 sous le confinement

Ca ne sera pas le cas en ce qui concerne un confinement du moins pour une partie des 41 millions de la population, mais on doit s'y préparer sérieusement à la lecture des diagnostics de la majorité des praticiens.

Ces derniers ont la certitude que quatre-vingt-dix-neuf pour cent avancent que, durant le mois de ramadhan 2021, d'une marque ou d'une autre, le vaccin contre le virus « Covid-19 » fera partie de la «meida ramdhanesque 2021» un mélange de plats spécifiques aux populations musulmanes dont celles algériennes à travers le monde. Celle-ci vit au rythme des informations émises quotidiennement par les laboratoires algériens lesquels confirment le nombre des victimes entre décès et nouveaux contaminés des deux sexes de différents âges. Partout les statistiques ne prêtent pas à l'optimisme. Même si l'Algérie se positionne en tête de liste des pays qui ont déjà décroché leur quota de vaccin, ce dernier est prévu pour satisfaire, dans un premier temps 21 millions d'Algériens le reste concerne, au fur et à mesure des populations appelées à suivre. D'où ce début d'affolement qui n'a pas lieu d'être particulièrement au moment où tout concorde à dire que la situation sanitaire est maîtrisée.

Les autorités et institutions religieuses musulmanes se sont aussi saisies de la question de la vaccination Covid-19. Des différents débats en contexte musulman, il se dégage deux positions : une «dure» qui refuse toute injection du vaccin, s'il n'est pas prouvé que le remède ne contienne pas de d'interdit alimentaire. Il reste néanmoins qu'elle fait l'affaire des spéculateurs dans tous les secteurs alimentaires et autres. Surtout ces dernières semaines durant lesquelles, sur les marchés nationaux, les produits de large consommation sont disponibles. Ce qui n'explique pas les spéculations hautement perceptibles sur les produits plus visibles. En tout cas, pas assez pour prétendre s'approvisionner en produits alimentaires à même de répondre aux besoins d'une famille de 5 personnes. Faute de contrôle, les prix des produits de tous les secteurs agro-économies et autres en gros ou au détail, bien que largement disponibles et de qualité, connaissent une envolée inégalée. Les mères et pères de famille ne peuvent que constater. De même que les transporteurs Cette situation est confirmée par le constat



■ Pour de nombreux chercheurs algériens, il est temps que l'Algérie développe une autonomie par la fabrication des médicaments chez nous. (Photo: DR)

des chefs de famille. Ce fut notamment le cas dans les grandes concentrations urbaines. Cette situation n'a pas fait réagir les services concernés et aucune descente pour l'application de mesures coercitives n'a été entreprise pour calmer l'ardeur des spéculateurs. Cette absence de réaction résulte de celle des contrôles et enquêtes émanant du ministère du Commerce et autres institutions. Tel est en tout cas l'image que donnent des cadres de différentes structures contactés au téléphone. Ainsi l'attente forte du vaccin par notre pays permet de dire que l'on se prépare à la vaccination.

“ En tout cas, pas assez pour prétendre s'approvisionner en produits alimentaires à même de répondre aux besoins d'une famille de 5 personnes. Faute de contrôle, les prix des produits de tous les secteurs agro-économies et autres en gros ou au détail, bien que largement disponibles et de qualité, connaissent une envolée inégalée. Les mères et pères de famille ne peuvent que constater. De même que les transporteurs Cette situation est confirmée par le constat des chefs de famille. Ce fut notamment le cas dans les grandes concentrations urbaines. Cette situation n'a pas fait réagir les services concernés et aucune descente pour l'application de mesures coercitives n'a été entreprise pour calmer l'ardeur des spéculateurs. ”

Cette démarche doit tenir compte des obstacles potentiels qui peuvent empêcher l'adhésion des populations ou ralentir le processus : obstacles dans le choix approprié des vaccins, dans les coûts financiers, dans la priorisation transparente et éthico-morale des cibles, dans l'infrastructure logistique, dans la mémoire sociale des campagnes de vaccination. Pour de nombreux chercheurs algériens, il est temps que l'Algérie dé-

veloppe une autonomie par la fabrication des médicaments chez nous. C'est du moins ce que laisse entendre nombreux d'entre-eux. Notamment ceux qui affirment que leurs confrères et eux se préparent à tracer méthodiquement tout le circuit de distribution. Ils auront pour objectif de contrôler plus rigoureusement le marché. Ce qui permet de dire que c'est au niveau des commerces du détail que la hausse des prix est la plus significative et injustifiée durant le mois sacré du ramadhan. «Elle impacte sur le niveau de vie quotidien des citoyens qui n'arrivent plus à joindre les deux bouts».

Le constat est identique chaque année tout autant que les résultats des opérations de contrôle estiment des consommateurs. D'où, ce qui semble être, une nouvelle fois, la réaction du ministère du Commerce de revoir sa stratégie en renforçant ses brigades de contrôle au niveau des places commerciales. Il se propose de renforcer ses opérations de contrôle pour les rendre plus rigoureuses. L'on parle, à ce niveau de nouveaux

textes régissant le commerce plus rigoureux pour de maîtriser les irrégularités constatées. La démarche est confirmée par de nouveaux comportements des agents de contrôle avant le Ramadhan 2021. Il est question de prix affichés et de suivi quotidien des commerçants à tous les niveaux Il y a aussi le transport en commun. A ce niveau, c'est l'anarchie. L'arrivée du Ramadhan n'arrange pas les choses avec la multiplication de la consommation locale, régionale et nationale donc d'échanges entre partenaires économiques. C'est là qu'aurait pu intervenir le transport ferroviaire et celui en commun. Ce qui nous amène au constat des projets ferroviaires inachevés et des infrastructures routières mal entretenues ou pas entretenues du tout. De nombreux projets ferroviaires ont été livrés à l'abandon ou sont caractérisés par des malfaçons volontaires après avoir coûté des milliards. Les visites des chefs de Gouvernement et de ministres n'ont servi à rien. L'exemple du tronçon de la ligne de dédoublement inachevée des infrastructures ferroviaires devant permettre de desservir les ports de Skikda et Annaba via le tronçon Ramadan Djamel est un argument frappant de ce laisser-aller Sans que l'on n'ait achevé les anciens projets datant des années toute la région de l'Est à partir des ports de Annaba et Skikda dès le début des années 1990, il est question d'entamer d'autres. Le dernier que l'on a fait sortir des archives concerne le tronçon de dédoublement Annaba/Ramdan Djamel. L'autre reliant Annaba à Tébessa attendra d'autres années. Et avec le confinement, cela sous-entend une éternité même si les produits agricoles et alimentaires concurrenceront en termes de qualités et de quantité.

A. Djabali

COMMERCE DE POISSONS

Prix de la sardine

Il faut démythifier et démythifier la sardine

Les consommateurs de sardine ont raison de pleurer l'absence de celle-ci dans les étals des vendeurs de poissons. Ils ont d'autant raison que c'est frustrant de trouver cette même sardine à un prix prohibitif, qu'il s'agisse de 800 ou de 1.000 dinars. A qui la faute ? A la spéculation qui ramène le peu de sardine qu'il y a sur le marché en 4^e, voire 5^e main ? A la saison qui, de janvier à juin, ne permet pas de pêche fructueuse et empêche les sardiniers sous-équipés d'aller chercher l'objet de leur désir dans les grands larges ? Au régulateur qui, face à la rareté de la sardine, peine à imposer des pratiques commerciales transparentes sur ce marché encore méconnu du poisson ?

Il ne fait aucun doute que toutes ces raisons peuvent s'équivaloir dans la compétition qui se fait jour au sein des consommateurs pour incriminer telle cause plutôt qu'une autre. Dans cette quête d'éclaircissement sur le sort fait à la pauvre sardine, celle-ci se voit hissée, à la faveur d'une demande importante, au rang du merlan et de l'espadon, faisant d'elle une bourgeoise malgré elle, alors qu'elle a toujours courtisé les petites bourses, affichant son accessibilité et sa disponibilité pour être le poisson du peuple.

La sardine, ne l'oublions pas, est un poisson saisonnier, qu'on le veuille ou non, qui, bien que disponible en hiver quand on sait aller le chercher, est abondant entre juin et janvier. Hors cette période, ce poisson ne peut satisfaire qu'une petite demande, se laissant gouverner par la loi commerciale qui régit l'offre et la demande, et va jusqu'à s'imposer à des prix que des bourses modestes ne peuvent approcher.

Et les journalistes, surtout ceux des chaînes TV privées, qui, dans l'ignorance des déterminations réelles qui rarefient et renchérissent le poisson, s'en vont, en bons populistes, exacerber un sentiment d'abandon chez les consommateurs, en renforçant l'idée d'un complot ourdi depuis l'amont maritime jusqu'à l'aval commercial, pour empêcher la sardine de s'étaler généreusement dans les assiettes des familles algériennes. Entre journalistes, il faut se parler franchement. Ce n'est pas professionnel. Preuve en est que même si la sardine se vendait à 100 dinars le kilogramme en cette saison, cela ne servirait à rien, puisqu'il n'y aurait plus de disponibilité dans l'heure qui suit la mise sur le marché. En fait, entre la rareté qui est une donnée de base et le prix qui est un effet de rareté, le résultat est le même. Autrement dit, l'absence du produit ou sa disponibilité circonstanciée par des prix prohibitifs produisent le même résultat et forcent le même constat : la sardine, ce n'est pas entre janvier et juin, mais plutôt de juin à janvier.

Par ailleurs, et pour ne pas paraître faire du «sardino-centrisme», il convient de dire que la vraie problématique ne concerne pas la sardine seule qui ne fait que poser une question de biologie halieutique, mais plutôt interroge la réalité culturelle de notre relation au poisson en Algérie. Pourquoi, en l'absence de la sardine ou sa cherté (qui revient au même), l'Algérien ne pense-t-il pas à se rabattre sur d'autres poissons ? Les ménagères ne savent-elles pas préparer autre chose que la sardine ? N'y a-t-il donc aucun autre poisson susceptible de se substituer, par le prix et l'apport nutritif, à cette sardine ? L'aquaculture n'est-elle pas en train de répondre, un tant soit peu, à la demande que la pêche marine n'arrive pas à combler ? La boîte de conserve de sardine qui est d'un apport calorique supérieur à celui de la sardine fraîche ne semble pas emballer les consommateurs, alors qu'une bonne préparation culinaire combinée de cette sardine en conserve peut s'avérer délicieuse et tout aussi consistante. La problématique est également celle de nos capacités de pêche et de production halieutique qui font l'objet, ces derniers mois, d'un projet de développement tous azimuts afin de pallier toutes les carences qu'il s'agisse de la construction et de la maintenance navales, de la formation des professionnels, du développement de la flottille de pêche au large et bien d'autres leviers qui devraient, à moyen terme, favoriser l'émergence d'un secteur de la pêche et de l'aquaculture plus performant à même de satisfaire la demande locale en poissons (la sardine y compris) et, pourquoi pas, d'envisager les marchés tiers.

Il ne faut pas perdre de vue que la pêche, bien qu'intégrant un enjeu de sécurité alimentaire pour les Algériens, n'en est pas moins un secteur économique où l'initiative privée demeure prégnante, l'Etat ne pouvant que réguler et accompagner les opérateurs auxquels il apporte des facilitations diverses en matière juridique, administrative, fiscale et financière, et qu'il accompagne dans des projets de partenariat à l'international.

Ahmed Rehani

INFO EXPRESS



Le moudjahid Moussa Cherchali dit «Mustapha» n'est plus

Le moudjahid Moussa Cherchali dit «Mustapha» est décédé à l'âge de 83 ans, a-t-on appris, samedi, du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit. Né le 30 juillet 1938 dans la wilaya d'Ain Defla, le défunt s'est rendu, au terme de ses études primaires dans sa ville natale, à la ville de Miliana où il a poursuivi ses études secondaires en classe technique dans l'actuelle école «Mustapha Ferroukhi». Il entame son parcours militant dans la ville de Miliana, en participant au mouvement de grève des étudiants en 1956 pour rejoindre ensuite les rangs de la guerre de libération en tant que djoundi dans la Katiba d'El Hassinia avant d'occuper le poste de secrétaire de la zone IV de la wilaya IV historique. Il devient par la suite responsable des renseignements et de la communication dans la région d'Ouled Fares dans la zone II de la wilaya IV historique. Il est nommé commissaire politique à Miliana précisément dans la zone I de la wilaya IV historique avant d'être arrêté par les autorités coloniales à l'issue d'une bataille au cours de laquelle il est grièvement blessé et condamné à 20 ans d'emprisonnement. Au lendemain de l'indépendance, le défunt moudjahid a poursuivi ses études universitaires en droit avant d'obtenir un certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA) qui lui a permis d'être avocat à la Cour d'Alger puis directeur régional des anciens avocats de la région d'Alger en 1963 et membre de la liste des agrégés en 1984. Etant un militant au sein du parti Front de libération nationale (FLN) depuis 1963, le défunt avait occupé plusieurs postes de responsabilité, notamment commissaire de parti de la wilaya de M'sila de 1982 à 1983, puis membre du Comité central de 1979 jusqu'au dernier congrès en 2015. Depuis 1980, il fut membre du Conseil national de l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM). Le 7 juin 2020, il est nommé membre du tiers présidentiel au Conseil de la Nation par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. En cette pénible épreuve, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Tayeb Zitouni a exprimé «ses sincères condoléances et ses sentiments de solidarité et de compassion à la famille du défunt et à ses compagnons d'arme», soulignant que l'Algérie «perd avec la disparition de Moussa Cherchali, l'un des valeureux moudjahidine de la guerre de libération et un de ses hommes fidèles au serment des chouhada et aux principes et valeurs de la glorieuse guerre du 1er Novembre (...), priant Dieu le tout puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis».

Mission médicale algérienne La qualité de travail de la mission médicale algérienne en Mauritanie saluée à Nouakchott



La réunion de travail avec la délégation algérienne, arrivée le 4 janvier, s'est déroulée mardi dernier à l'Institut national hépatovirologie de Nouakchott, en présence du staff de l'Hôpital, des responsables centraux du ministère de la Santé ainsi que du coordinateur de la mission algérienne, Dr Mohamed Islam Soualhi. Cette réunion a permis de constater la qualité du travail accompli jusqu'ici par la mission algérienne qui a débordé le cadre médical, proprement dit, pour s'élargir à une formation de médecins et de paramédicaux mauritaniens dans beaucoup de domaines notamment dans la gestion des stocks des pharmacies des hôpitaux et l'utilisation rationnelle des

La qualité de travail accompli jusqu'ici par la mission médicale algérienne, dépêchée début janvier en Mauritanie par le gouvernement algérien, a été saluée à Nouakchott lors d'une réunion de travail co-présidée par l'ambassadeur algérien et le ministre mauritanien de la Santé.

médicaments et des appareils et autres équipements. Dans son intervention, l'ambassadeur d'Algérie à Nouakchott, Nour Eddine Khendoudi, a rappelé que le geste de solidarité à l'endroit de la Mauritanie a été décidé par le président de la

République, M. Abdelmadjid Tebboune lui-même. L'ambassadeur a rappelé aussi que le don de médicaments du 4 janvier 2021 est le troisième lot du genre après ceux de juin et de décembre 2020, en soulignant que «l'Algérie a toujours été solidaire avec la Mauritanie et le sera encore à l'avenir». Pour sa part, le ministre mauritanien de la Santé, Nadirou Ould Hamed, a félicité la mission médicale algérienne en assurant que «toute la Mauritanie est au courant de son noble travail dans son pays», en informant les présents que la coopération bilatérale dans le domaine de la santé sera «notamment renforcée à l'avenir». Il a tenu notamment à saluer et à remercier les membres de la mission algérienne.

APS

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulante) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout-Puissant vous le rendra.

MOB : 0782519683

Tébessa : obsèques des victimes de l'explosion de la bombe artisanale



Les funérailles des cinq personnes victimes de l'explosion de la bombe artisanale, survenue jeudi dans la commune de Telijane, se sont déroulées vendredi dans le recueillement, au cimetière de la commune de Bir El Ater (Sud de Tébessa).

(Photo > D. R.)

Covid-19/Prévention : la société civile à Guelma, véritable partenaire des pouvoirs publics



La contribution efficace des associations et organisations aux efforts de prévention contre le nouveau coronavirus (Covid-19), depuis l'apparition de l'épidémie dans la wilaya de Guelma, a hissé la société civile au rang de véritable partenaire des pouvoirs publics dans la gestion locale.

(Photo > D. R.)

Conférence nationale des Etablissements publics à caractère scientifique et technologique



La première session de la Conférence nationale des Etablissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) se tiendra samedi à Alger, a indiqué jeudi le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, dans un communiqué.

(Photo > D. R.)

Le ministère du Tourisme œuvre à atténuer les obstacles pour promouvoir la femme rurale



Le ministère du Tourisme de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou a affirmé vendredi depuis la commune de Zeribet El Ouadi (80 km à l'Est de Biskra) que des efforts sont déployés par son département pour «atténuer les obstacles auxquels sont confrontées les femmes rurales et celles au foyer pour consolider leur potentiel productif». (Photo > D. R.)

Sahara occidental

La désinformation est le «pilier de la politique de propagande» du Makhzen



■ Mustapha Adib, ex-officier de l'armée de l'air marocain et militant des droits de l'Homme. (Photo : D.R)

«Le régime installé au Maroc n'est pas transparent avec le peuple marocain et a recours souvent à la désinformation qui est le pilier de la politique de propagande que déploie le Makhzen dans sa guerre illégitime, illégale et inhumaine envers le peuple sahraoui», a déclaré Mustapha Adib, invité de l'émission «Visions» diffusée jeudi sur Canal Algérie.

«Comme toute propagande, elle vise à remonter le moral des troupes marocaines, déjà démoralisées et aussi à garder le peuple marocain uni autour de l'unificateur du Royaume qu'est le roi Mohamed VI», a-t-il ajouté. Il a souligné que cette politique du Makhzen «rentre dans une sorte de jeu où il va falloir désinformer la population pour que ce régime puisse perdurer et puisse espérer gagner des guerres où au moins dissimuler les pertes et se maintenir en vie le plus longtemps possible». Donc, a-t-il poursuivi dans le même contexte, «il y a eu beaucoup de sites et de pages créés qui désinforment le peuple marocain, il y a une sorte d'omerta sur l'information, même les militaires dans les bases ne sont pas informés de ce qui se passe» le long du mur de sable (mur de la honte) où l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) continue ses attaques contre les positions des soldats de l'occupation marocaine.

«Tout le monde se retrouve dans une sorte d'obscurité», a encore relevé l'ancien officier marocain, soulignant encore que «cette crise est mal gérée car, amplifiée par

Un ex-militaire marocain, Mustapha Adib, a réaffirmé que la désinformation est «le pilier de la politique de propagande» du régime marocain dans sa «guerre illégitime et inhumaine» envers le peuple du Sahara occidental.

l'omerta et la désinformation que mène le régime marocain», faisant référence à un "dispositif" mis en place par le Makhzen pour mener une «véritable guerre de l'information en investissant les réseaux sociaux et les sites spécialisés dans la question». Revenant longuement sur les pertes essuyées par l'armée d'occupation dans les combats avec l'armée sahraouie, déclenchés à la suite de l'agression marocaine contre les civils sahraouis, le 13 novembre à El-Guerguerat (sud-ouest du Sahara occidental), Mustapha Adib, ancien officier de l'armée de l'air marocaine, a réaffirmé que Rabat «cache ses pertes pour remonter le moral des troupes qui est déjà en dessous de zéro». «Le royaume est un habitué de la tergiversation et de l'improvisation», qui a «toujours utilisé cette méthode de cacher la réalité des choses», car le régime marocain, a-t-il expliqué, «recourt à des méthodes illégales et interdites que ce soit moralement ou par les textes des lois internationales pour faire taire aussi bien les Sahraouis qui veulent leur indépendance que les Marocains qui soutiennent les Sahraouis pour s'autodéterminer».

Mustapha Adib a expliqué ensuite les raisons des pertes cumulées par l'armée marocaine dans la guerre contre les Sahraouis, en disant que l'armée sahraouie «a pu se développer et a pu acquérir de nouvelles armes, de nouveaux outils d'artillerie, de nouvelles techniques d'approche et d'intrusion alors que la seule chose où le Maroc a progressé c'est dans l'omerta c'est de faire taire et cacher la réalité» de ce qui se passe dans les territoires sahraouis occupés. L'autre raison de ces «défaites» dans les rangs de l'armée marocaine c'est que «le régime marocain n'a jamais eu de plan précis ou de stratégie précise, de plan à long terme», a tenu à signaler l'ancien officier marocain. De plus, a-t-il expliqué, il y a eu de jeunes militaires «sans aucune expérience» déployés dans la région. Pour M. Adib, «ces militaires là ne savent pas gérer la guerre parce qu'ils ne sont pas entraînés à mener ce genre de combats et de guerre aussi bien aux plans offensif que défensif c'est des jeunes qui, à la première crise, vont lâcher».

APLS : poursuite des attaques ciblant les retranchements des forces de l'occupation marocaine

L'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) poursuit ses attaques contre les positions et les retranchements des forces de l'occupation marocaine, derrière le mur de sable marocain, pour le 64e jour consécutif, a indiqué un

communiqué du ministère sahraoui de la Défense. Selon le communiqué portant le numéro 64 et rapporté, vendredi, par l'Agence de presse sahraouie (SPS), des unités avancées de l'Armée sahraouie ont mené, jeudi, un bombardement ciblant des positions de l'armée d'occupation marocaine dans plusieurs régions, à l'instar des deux zones d'al-Feiyin dans le secteur El Fersia et de Kalb Enos dans le secteur de Awsard.

Le communiqué militaire a également fait état d'un bombardement intense mené par les forces de l'Armée sahraouie contre les positions de l'occupant marocain dans la zone Astilt Boukerine dans le secteur de Awsard. Pour ce qui est de vendredi, des détachements avancés de l'Armée sahraouie ont bombardé les positions des forces de l'occupation marocaine dans plusieurs sites, dont notamment, la zone Umm Adyan et la zone Tandekma dans le secteur al-Bikari, d'autant plus que des colonnes de fumée ont été aperçues au niveau de la base prise pour cible.

Un autre bombardement intense a ciblé la zone Rus Sebti et la zone de Akouira Oued Ablel (secteur de Mehbes). Les attaques de l'Armée sahraouie se poursuivent, ciblant les positions et les retranchements des forces de l'occupation marocaine qui ont été infligées de lourdes pertes humaines et matérielles le long du mur de la honte.

INFO EXPRESS

Palestine : élections législatives le 22 mai et la présidentielle le 31 juillet

La Présidence palestinienne a annoncé vendredi l'organisation d'élections législatives et présidentielle en mai et juillet, les premières depuis 2005. Le président Mahmoud Abbas a publié un décret concernant la tenue d'élections générales en trois étapes, a indiqué un communiqué publié par l'agence officielle Wafa. Les législatives auront lieu le 22 mai, la présidentielle le 31 juillet et le scrutin pour le Conseil national palestinien, organe de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), se tiendra le 31 août.

Le dernier scrutin présidentiel a eu lieu en janvier 2005 et les dernières législatives en janvier 2006. Cette annonce fait suite à la rencontre entre M. Abbas et le président de la commission électorale Hanna Nasser au palais présidentiel à Ramallah, précise le communiqué. M. Abbas a demandé à la commission et aux organes gouvernementaux de «lancer une campagne électorale démocratique dans tous les gouvernorats du pays, dont Al Qods», selon cette source. Le mouvement Hamas s'est félicité de cette annonce et a estimé que «le peuple palestinien a le droit absolu de choisir ses propres dirigeants et représentants».

«Nous avons oeuvré ces derniers mois pour surmonter les obstacles et parvenir à une telle annonce, a déclaré le Hamas dans un communiqué, appelant à des élections «libres où l'électeur peut s'exprimer sans pressions et sans restrictions, en toute transparence». En septembre 2020, le Hamas et le Fatah s'étaient entendus sur l'organisation d'élections «d'ici six mois».

M. Abbas, qui avait à plusieurs reprises promis la tenue d'élections au cours de la dernière décennie, n'a pas indiqué vendredi s'il allait être candidat à sa propre succession.

ONU : nomination d'un nouvel émissaire pour la Libye

Le Conseil de sécurité a donné vendredi son feu vert à la nomination du représentant de l'ONU au Liban, le Slovaque Jan Kubis, comme nouvel émissaire pour la Libye, ont indiqué des diplomates. Agé de 68 ans, Jan Kubis était depuis janvier 2019 Coordonnateur spécial pour le Liban. Au cours de sa carrière, il a dirigé la mission de l'ONU en Irak de 2015 à 2018 et celle en Afghanistan de 2011 à 2015 après avoir été notamment chef de la diplomatie de son pays de 2006 à 2009 et secrétaire général de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) de 1999 à 2005.

Né le 12 novembre 1952, Jan Kubis parle slovaque, tchèque, anglais, russe et un français élémentaire. Au Liban, il s'est rapidement démarqué par un ton franc et direct et ses critiques, souvent virulentes, à l'égard des dirigeants libanais. Proposé au Conseil par le chef de l'ONU, Antonio Guterres, il aura dans ses nouvelles fonctions à soutenir un cessez-le-feu fragile et confirmer le retrait des troupes étrangères et des mercenaires d'un pays où les ingérences sont multiples.

R.I

R.I/Agence

environnement

Pratiqué par les émirs du Golfe

Le secret du braconnage de l'outarde révélé

→ Jugé en appel dans une affaire de corruption, l'ex-Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a fait une déclaration inattendue en révélant, le samedi 9 janvier 2021, en audience devant les magistrats de la Cour d'Alger, avoir reçu en cadeau des lingots d'or, offerts par des émirs du Golfe, durant leurs périodes de chasse à l'outarde, organisées par la Présidence de la République.

D'autres responsables ont reçu le même cadeau, selon l'ex-Premier ministre qui a enfoncé le clou en précisant avoir vendu ses lingots d'or au marché noir. Ce fait sans précédent dans les annales judiciaires de l'Algérie, ouvre la boîte de Pandore des actes délicieux qui ont pu concerner le secteur de l'environnement. Pour l'heure, c'est le braconnage qui est projeté dans l'actualité. Classé mondialement à la troisième place des activités illégales, après le trafic d'armes et de drogue, le braconnage est considéré comme l'une des causes essentielles dans la diminution, voire l'extinction de certaines espèces. Les experts algériens qui ont rédigé le 5^e rapport national sur la biodiversité (février 2015, ministère de l'Amé-

nagement du territoire et de l'Environnement) ont averti que la préservation de la faune algérienne passe par la lutte contre le braconnage. Ils ont cité «à titre d'exemple, certains mammifères, comme les antilopes (l'oryx, l'adax...) qui sont de disparition récente, suite à un braconnage aux effets dévastateurs». Selon eux, pour l'outarde, le braconnage est «quasi organisé», et profite de la non-application du dispositif réglementaire. Leur constat est confirmé par l'aveu de l'ex-Premier ministre. Des cadeaux ont été offerts par des émirs des pays du Golfe aux responsables algériens en échange de la permission de chasser l'outarde dans un cadre quasi-officiel. La chasse de cette espèce inscrite sur la liste des espèces animales menacées de disparition, fixée par l'article 3 de l'Ordonnance du 15 juillet 2006, est interdite en Algérie. L'infraction est punie d'un an à trois ans et d'une amende de 200 000 DA (un peu plus de 1 240 euros) à 500 000 DA (un peu plus de 3 100 euros). En cas de récidive, la peine est portée au double. La règle de l'impunité dont bénéficient les braconniers venus des pays du Golfe, a eu, au moins, deux exceptions : en novembre 2004, quatre Koweïtiens ont été arrêtés et condamnés, en vertu de la loi sur la chasse, à de faibles peines, certes, pour chasse illicite à l'outarde dans le désert algérien ; et

entre 2012 et 2016, deux Emiratis, deux Saoudiens et deux Koweïtiens ont été arrêtés, dans le sud algérien, et rapatriés vers leurs pays d'origine après avoir été condamnés à des amendes. En décembre 2004, la presse a rapporté que, sur décision du président de la République, aucune autorisation ne serait plus délivrée aux personnalités étrangères pour la chasse d'espèces protégées au Sud du pays. Mais, comme l'ont rapporté les médias, la chasse à l'outarde à l'aide de faucons, passe-temps favori des cheikhs du Golfe, ne s'est pas arrêtée. Sur la base des témoignages des populations locales, les journalistes ont, à maintes reprises, dénoncé cette situation. Convois de 4x4, camions-citernes pour l'eau potable et pour le carburant, stock de nourriture, serveurs, générateurs d'électricité, matériel de télécommunications ; ainsi équipés et forts de leurs pétrodollars, les émirs ont écumé depuis les années 1980, comme s'ils avaient carte blanche, des zones entières devenues leur chasse gardée. Avec leurs fauconniers, spécialement transportés par avions pour ces parties de chasse-massacre, ils ont tué des quantités énormes d'espèces. Des chargements entiers d'outardes et de gazelles ont été expédiés vers les pays du Golfe. Les œufs des outardes ont été ramassés et emportés pour pra-

tiquer l'élevage et réintroduire cette espèce supprimée dans les pays du Golfe, par ces mêmes pratiques. Une convention a été signée en janvier 2013, entre l'Algérie et le Qatar, pour la création d'un centre de multiplication de l'outarde (houbara) dans la zone de Ghassoul (wilaya d'El Bayadh) dans le sud algérien. La partie qatarie s'est engagée à «appliquer la législation algérienne ainsi que les conventions internationales relatives à la conservation des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, qui sont en vigueur». Cette convention est en vigueur jusqu'en 2023. En février 2019, la presse a fait état d'une opération de lâcher de 1 500 individus de l'espèce outarde (houbara) dans la plaine de Lajdar (El-Kasdir wilaya de Naâma), dans le cadre d'un programme de coopération algéro-émirat. Maigre compensation. La Tunisie n'est pas épargnée par le braconnage. Des écologistes tunisiens ont signalé l'atterrissage dans le désert, au début de cette année, de plusieurs appareils en provenance d'un pays du Golfe, chargés de véhicules tous terrains, un hélicoptère, des caméras thermiques, des armes et des faucons de chasse. Ils accusent un ministre tunisien d'être derrière ce braconnage qui cible la faune désertique en Tunisie.

M'hamed Rebah

Tourisme et environnement Développement de l'éco tourisme

Une convention de partenariat a été signée à Alger entre le ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial et celui de l'Environnement, en vue de protéger le patrimoine naturel, développer les projets et produits écologiques et promouvoir le tourisme durable. Le document a été signé par le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou et la ministre de l'Environnement, Nassira Benharrats, en présence du ministre délégué chargé de l'Environnement saharien, Hamza Al Sid Cheikh. A cette occasion, le ministre du Tourisme a mis en avant l'importance de cette convention tendant à «encourager les activités touristiques amies de l'environnement et consolider l'action coordonnée entre les deux secteurs pour insuffler une dynamique sous-tendant la préservation de la biodiversité en Algérie et du tourisme durable». Afin de diversifier l'économie, notamment du point de vue développement de l'industrie touristique, «il est plus que nécessaire de conjuguer les efforts en procédant à la sensibilisation des différentes catégories sociales, notamment les élèves et étudiants, tout en veillant à intensifier le contrôle pour préserver le patrimoine naturel que recèle l'Algérie», a-t-il soutenu. De son côté, la ministre de l'environnement a souligné que cette convention «vise à promouvoir l'écotourisme, étant le principal catalyseur pour la concrétisation du développement touristique durable», soulignant que l'Algérie veille à «mettre en place un cadre stratégique à long terme pour promouvoir une économie qui prend en compte les problèmes de l'environnement et préserve le bien-être social, en assurant l'emploi et en réduisant les disparités sociales et géographiques». De son côté, Al Sid Cheikh a souligné la nécessité de «renforcer et de promouvoir la coopération commune entre les secteurs du tourisme et de l'environnement», rappelant le travail accompli par son département et celui du tourisme avant la signature de cette convention en matière de préservation de l'environnement et du tourisme saharien. Il a cité le groupe de travail qui a été installé pour suivre les modes de développement de l'écotourisme et du tourisme saharien à travers l'insertion des sites historiques et archéologiques dans le plan environnemental, rappelant le rôle de la commission nationale et des commissions locales en matière de promotion du tourisme saharien.

Agence

Secteur minier

Pas d'investissement aux dépens de l'environnement

Le ministre des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé samedi à Biskra qu'«il n'y a pas d'investissement dans le secteur minier aux dépens de la nature et de l'Homme». En réponse aux préoccupations des habitants de la localité de Chebka, dans la commune de Tolga, relatives aux nuisances générées par un investissement privé d'extraction de sable, le ministre a affirmé qu'il faut préserver l'environnement et l'Homme dans les localités où sont engagés des investissements relevant du secteur minier. Mohamed Arkab a affirmé qu'il est impératif d'œuvrer, outre la protection des investisseurs, à revoir les procédures et à rechercher les erreurs pour les corriger lorsqu'il y a nuisance à l'encontre de l'environnement et de l'Homme, en dépit du respect du cahier de charges. Dans le même contexte, le ministre a insisté sur d'éventuelles rectifications des dysfonctionnements liés à l'octroi d'autorisations d'exploitation dans les zones d'activités et d'envisager la possibilité de délocaliser le site d'un projet par souci de préservation de l'activité économique et la nature de la région. Il a également assuré que «les mesures nécessaires seront

prises à l'encontre de la sablière faisant l'objet de réserves». Par ailleurs, Sonatrach a réaffirmé son appui au programme annuel de reboisement et de protection des forêts, a indiqué un communiqué du groupe. Le Président Directeur Général de Sonatrach, Toufik Hakkar, a supervisé une opération de reboisement dans un parc dans la circonscription de Bourouba dans la daïra d'El Harrach, dans le cadre du

soutien aux efforts consentis pour la protection des ressources forestières, précise la même source. «Honorant sa responsabilité sociale et ses engagements d'entreprise citoyenne, le groupe poursuit ses campagnes visant la consécration d'une culture écologique et la préservation de l'environnement, en parrainant et en appuyant le programme annuel de reboisement et de protection des forêts», ajoute

le communiqué. L'opération a été marquée par la participation active des familles des travailleurs de Sonatrach aux côtés des cadres et agents de la Conservation des forêts de la wilaya d'Alger et des enfants scouts. D'autres opérations de reboisement sont prévues à travers plusieurs wilayas du pays dans les jours et mois à venir, selon la même source.

Agence

Désastres naturels

210 milliards de dollars de dégâts

Les désastres naturels en 2020 dans le monde ont causé des dommages évalués à 210 milliards de dollars, un record qui dépasse le record de 166 milliards de dollars de l'année précédente, et qui est voué à se répéter dans un contexte de réchauffement climatique. L'évaluation provient de la firme allemande d'assureurs Munich Re. Les dommages qui, eux, étaient assurés, représentent 82 de ces milliards, là aussi une hausse par rapport aux 59 de l'année précédente. Les compagnies d'assurance ont été, dès les années 1990, parmi les premiers acteurs du secteur économique à tirer la sonnette d'alarme quant à l'impact des changements climatiques, étant, par la force des choses, en première ligne quant à l'estimation des dégâts. «Les changements climatiques jouent un rôle croissant dans tous ces désastres», a déclaré l'administrateur de Munich Re le 7 janvier, en dévoilant

ce rapport annuel. Sont en tête de liste, les ouragans, les canicules et les périodes de sécheresse, qui alimentent elles-mêmes les feux de brousse. Rien qu'en Chine, les inondations ont entraîné des pertes, chez les individus, évaluées à 17 milliards, pertes dont seulement 2% étaient assurées. En fait, dans l'Asie en général, et dans les pays les plus pauvres en particulier, comme le Bangladesh, peu des dégâts sont assurés et la facture ne montre pas, d'année en année, de signes d'apaisement. Aux États-Unis, les pertes causées par l'ensemble des catastrophes sont évaluées à 95 milliards, dont 13 attribués à l'ouragan Laura, qui a frappé la Louisiane en août. La saison des ouragans de l'Atlantique a d'ailleurs battu un record cette année, avec 30 tempêtes dont 12 qui ont touché terre, ce qui est un autre record.

Agence

INFO EXPRESS

Jijel Expérience pionnière dans l'élevage des escargots

Figure de l'agriculture de la région de Tassoust, dans la commune Emir Abdelkader (20 km à l'Est de Jijel), Hocine Omar Ouayache a intégré un nouveau projet au sein de son exploitation agricole en lançant une expérience pionnière dans l'élevage des escargots de l'espèce comestible «*Helix aperta*» dans la wilaya. Cet héliculteur de 70 ans a confié à l'APS que ce projet, dont il commence à entrevoir les prémices de sa réussite, a été entamé à la fin de l'année 2020.

«Mon investissement dans l'élevage des escargots n'est pas fortuit. L'idée m'a taraudé l'esprit pendant des années avant de devenir une réalité, après avoir suivi une formation dans ce domaine et côtoyé d'autres héliculteurs de plusieurs wilayas dans l'Est et dans l'Ouest du pays», a-t-il précisé. Et d'ajouter : «Investir la filière de l'élevage des escargots s'avère très rentable sur plusieurs plans, puisque le fellah (agriculteur) n'a pas besoin de consacrer de grandes superficies à ces gastéropodes à coquille et, en retour, il peut obtenir une production conséquente lui permettant de réaliser un gain très appréciable, notamment au regard de l'existence de marchés prometteurs à l'intérieur et à l'extérieur du pays». Cet agriculteur a révélé, dans ce contexte, que son choix s'est porté sur l'espèce d'escargot *Helix aperta* pour son goût délicat et sa couleur blanchâtre, en plus d'être répandu dans la région Est de l'Algérie et de la Tunisie, faisant savoir que ces escargots sont «très recherchés sur les marchés internationaux, en particulier en Italie». Selon ce septuagénaire, «la wilaya de Jijel dispose de toutes les conditions climatiques nécessaires, notamment une hygrométrie élevée et une pluviométrie importante favorisant la croissance adéquate pour cette espèce d'escargot», faisant état de la mise en place d'un «programme visant à respecter les étapes de sa croissance depuis le stade de la reproduction jusqu'à l'éclosion des œufs et l'engraissement».

R.R

Bordj Menaïel

La wilaya a perdu son lustre d'antan

Depuis pas mal d'années, la ville de Bordj Menaïel est devenue une localité sans âme. Pourquoi un tel constat amer qui n'honore en aucun cas les habitants de cette ville ? La réponse est simple : la génération actuelle n'a pas pu remplacer les anciens partis vers l'au-delà qui eux étaient une source de référence positive à tous les niveaux, que ce soit dans l'éducation, la franchise, la transparence, la bonne parole, l'hospitalité, l'aide aux plus démunis. La génération actuelle se caractérise par des appétits voraces qu'elle satisfait en concourant aux pertes de valeurs essentielles de toute société qui veut avancer (sens de la famille, entraide, valeur du travail, honnêteté, probité, sens de l'honneur).

Tout cela s'est perdu au fil du temps, laissant la place à la loi de la jungle, c'est-à-dire à la loi du plus fort ou du plus riche, Bordj Menaïel a perdu son âme (rouh) quelque part en cours de route dans une course vers le profit effréné, qui a enfanté des groupes d'intérêts. Pour cela, il suffit d'aller faire un tour dans certains cafés de la ville pour admirer un décor hideux et où les gens sont devenus plus matérialistes que jamais, animant des discussions qui n'honorent en aucun cas les personnages. La population souffre de l'incompétence des hommes qui occupent le devant de la scène actuellement. Ils sont bien loin d'égaliser ceux qui nous ont quittés, ceux-là mêmes qui étaient la fierté de la ville des Coquelicots. C'étaient des hommes au vrai sens du mot, qui avaient vécu avec des principes et des valeurs fondamentaux basés sur le respect, l'amour du prochain, l'éducation, l'amour du pays et la religion. Ils étaient et demeurent



Bordj Menaïel avait, durant la colonisation, le statut de sous-préfecture.

l'image de marque de la ville de Bordj Menaïel. Ils ne font plus partie de ce monde, ces figures emblématiques et respectueuses à travers lesquelles de vastes périodes de l'histoire de leur vie et de leur passage sur terre car tous ceux qui ont côtoyé ces personnages les décrivent comme d'honnêtes citoyens, des sages et des érudits avec des qualités d'intelligence, qui leur ont permis de s'acquitter à merveille de leur rôle de responsable de famille, d'avoir su gérer convenablement leur foyer en «bons pères de famille». La population de Bordj Menaïel leur reconnaît le legs d'un bien très précieux, à savoir la bonne éducation, le savoir-faire, l'Islam et le respect d'autrui. Beaucoup de choses ont été dites sur eux et sur leur sérieux. Ils aimaient leur ville ainsi que leurs enfants Malheureusement, de nos jours les vieilles personnes censées les remplacer ne sont en aucun cas à la hauteur de la tâche. Ils préfèrent siroter un café dans une cafétéria et parler de biz-

ness, de milliards, de voitures, de terrains et de plein d'autres choses encore. Le tout sur un fond d'excès de zèle et de fanfaronnade. Il suffit de se rendre aux cimetières de la ville de Lala Aïcha, Sidi-Smid et Sidi-Zahar pour se rendre que les hommes au sens propre du mot sont partis vers l'au-delà avec la satisfaction du devoir accompli.

Et dire que dans la vie, il n'y a pas de médaille qui n'ait son revers.

Voilà pourquoi Bordj Menaïel est restée à la traîne en matière de développement économique, social, sportif et surtout culturel. Nos aïeux agissaient collectivement et cela pour le bien de la société et de la famille. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. L'individualisme bat son plein. C'est la politique du chacun pour soi. A priori, une APC c'est quoi en définitif ? Elle représente un mini-gouvernement où le président de l'Assemblée populaire et communale en est le chef suprême, aidé dans sa tâche par des élus qui font office de ministres au service de la population locale. Comment faire pour qu'il n'y ait plus jamais dans la ville de Bordj Menaïel ce laisser-aller qui perdure, ce laxisme de l'Etat, cet abandon total de la société civile, des associations ? Que faut-il faire encore pour que Bordj Menaïel marche sur ses deux pieds ? Eh bien ! il faudrait tout simplement changer de mentalité. La localité de Bordj Menaïel manque de toute commodité. Elle a toujours été abandonnée par les élus communaux et de wilaya (APW). Elle semble avoir été oubliée par les autorités publiques, et ce à tous les niveaux. Bordj Menaïel avait durant la Guerre de libération le statut de sous-préfecture (daïra). Elle avait sous sa coupe de grandes villes telles que Tad-

maït (ex-Camp du Maréchal), Lakhadaria (ex-Palestro), Naciria (ex-Haussonvilliers), Sidi Daoud (ex-Abbo), Dellys, Cap Djinet, Timezrit, Beni Amrane et autres qui elles sont devenues actuellement des daïras, tandis que Bordj Menaïel est resté à la traîne. Et pour cause, cette municipalité n'a bénéficié d'aucun projet de développement urbain ou d'infrastructures publiques. «On est marginalisés par l'Etat», nous dira un commerçant de son état. Avant d'ajouter avec un air dépité : «Quand je vois d'autres communes et que je les compare à la nôtre, je me dis qu'il y a quelque chose qui ne tourne pas rond ! Voyez par vous-même, la population de Bordj Menaïel vit dans le dénuement et la précarité la plus totale ! ». La ville de Bordj Menaïel a été marginalisée dans tous les secteurs, que se soit lorsqu'elle dépendait de la wilaya de Tizi-Ouzou que de Boumerdès, suite au dernier découpage de 1984. Pour preuve, les Algériens la connaissent mieux par son nom de «quinze et demi». Pourquoi «quinze et demi» ? C'est par le fait que la wilaya de Tizi-Ouzou qui avait bénéficié d'un budget éloquent dans les années 1970 n'avait rien réservé aux villes de Bordj Menaïel et de Dellys. La population rêve de jours meilleurs et de vivre dignement. Les routes, le gaz naturel, l'eau potable, l'éclairage public et l'aménagement urbain, le travail sont les revendications de la population. Il est aisé de constater l'état déplorable et lamentable des voies d'accès aux différents îlots, les ruelles ont perdu de leur bitume devenant de véritables pistes boueuses en hiver et poussiéreuses en été, nids-de-poule, flaques d'eau. L'agglomération est démunie de toutes les infrastructures, notamment des terrains de proximité, une salle omnisports, une piscine semi-olympique, un complexe omnisports, une salle de boxe, une salle de judo et de karaté, un centre culturel avec toutes les commodités, une bibliothèque. Les moyens de loisirs sont inexistantes et les jeunes sont abandonnés, ils ne trouvent pas d'occupation et tombent dans l'ennui et le marasme. La commune de Bordj Menaïel se trouve abandonnée par l'Etat et ses habitants ne comprennent pas les raisons de cet isolement et les négligences des autorités. Et dire que Bordj Menaïel est bien située géographiquement : 70 km d'Alger, 34 km de Tizi-Ouzou, 30 km de Boumerdès, 80 km de Bouira, 17 km de Cap Djinet, 30 km de Dellys. Un seul fait redonnera de l'espoir à la population. C'est celui d'être désignée wilaya déléguée. Bordj Menaïel wilaya déléguée, pourquoi pas ? C'est la seule sortie de crise envisageable.

Kouider Djouab

Relizane

Les gérants et exploitants des salles des fêtes impactés par la pandémie

Les propriétaires craignent de voir leurs activités bloquées perdant ainsi tout espoir de d'une reprise à quelques mois de la saison des fêtes. Le maintien du confinement pour tous les rassemblements et rencontres familiales, particulièrement les fêtes de mariage et de circonscription, les irrite et les pousse à réinvestir la rue pour clamer leur déception et exiger par la même occasion la reprise. Le collectif des salles des fêtes de la wilaya de Relizane relève que

Les gérants et exploitants des salles des fêtes dans la wilaya de Relizane, qui sont impactés par la pandémie du Coronavirus (Covid-19), réclament la réouverture de leurs établissements, fermés depuis le mois de mars dernier. Près de 45 salles des fêtes demeurent fermées depuis le début du confinement partiel.

«pendant qu'on assiste à la reprise de toutes les activités publiques et privées dans

tous les secteurs socio-économiques et culturels, dont les locaux étaient fermés dans le sillage de la pandémie de Covid-19, les salles des fêtes demeurent paradoxalement fermées à ce jour. Ceci, malgré les sollicitations, les appels et les propositions récurrentes de réouverture dans le cadre d'un protocole sanitaire strict que nous avons soumis antérieurement aux services concernés», déplore le collectif.

N.Malik

Boumerdès

Personne n'est à sa place dans la wilaya

Le wali n'est-il pas l'autorité suprême au niveau de sa wilaya ? N'est-il pas le petit président d'une petite République ? N'est-il pas le représentant de l'Etat et du peuple ? N'est-il pas le garant des lois de la République ? N'est-il pas le commis de l'Etat qui doit être à l'écoute des doléances de la population dont il a la charge ?

Alors la question qui se pose : Pourquoi le wali n'accorde aucune importance aux requêtes, aux réclamations et demandes d'audiences au petit peuple ? Même topo pour le président de l'APW, celui qui est considéré comme un élu du peuple ainsi que les autres élus choisis pour défendre les intérêts du peuple, à la différence d'un wali qui est un commis de l'Etat nommé par décret présidentiel et que le P/APW qui lui assure un mandat électoral.

C'est grave ce qui se passe dans la wilaya de Boumerdès, on a l'impression que tout est fait pour que rien ne soit fait. Il faut mettre un terme à cette situation de désordre qui y règne depuis un certain temps, et cela à tous les niveaux.

La wilaya de Boumerdès souffre le martyre et accuse un retard dans tous les domaines : social, culturel, sportif, économique, commercial, et cela à travers les trente-deux communes, les commodités nécessaires n'y sont plus assurées, mauvaise gestion et incivisme règnent, tout le monde est responsable de cet état des plus anarchique.

Les soixante-douze propriétaires de parcelles de terrains dans la zone d'activité de Bordj-Menaïel n'ont jamais cessé de faire des allers et retours au niveau de la wilaya de Boumerdès où ils ont été reçu par Monsieur Gana Azzedine, président de l'APW et du responsable des investissements pour dénoncer la hogra, l'injustice dont ils font l'objet de la part d'une entreprise de gestion dissoute qui veut recourir à une procédure de recouvrement instituée par la législation en vigueur en cas de non paiement d'une quote-part les incombant au titre des dépenses liées au fonctionnement normal de la zone d'activité au titre de travaux ou autres obligations à caractère ponctuel suite à l'arrêté interministériel du 5 mars 1984 portant cahiers des charges relatif à l'administration des zones industrielles signé par le regretté Président Chadli Bendjedid, arrêté ministériel spécialement élaboré pour les zones industrielles, les zones d'activités ne sont nullement concernées par cette procédure.

L'audience accordée par le P/APW a vu la présence du directeur de la Gestibo, antenne de Boumerdès et de quelques représentants des propriétaires de terrains de la zone d'activité : le président de l'APW avait demandé au responsable de cette entreprise qu'ils ont failli à leurs missions et il a été convenu que la zone d'activité de Bordj-Menaïel ne sera plus en charge par cette entreprise mais par l'APC de Bordj-Menaïel et cela début janvier 2021. La situation géographique



La bureaucratie omniprésente est un fléau endémique qui mine l'élan de développement de la wilaya de Boumerdès.

(Photo : D.R)

des deux zones d'activités sont situées dans une zone urbaine.

Aussi, il a été invité de cesser de harceler les propriétaires de la zone d'activité, cependant rien n'a été respecté. Il faut cesser de mentir aux gens. L'arrêté n°39 de l'année 1990 portant permis de lotir de la zone d'activité deux et trois de Bordj-Menaïel, le wali de Boumerdès ordonne, vu la loi n° 81-02 du 16 février modifiant et complétant l'ordonnance n°69-38 du 25 mai 1969 portant code de la wilaya, vu la loi n°32-02 du 6 février 1982 relative au permis de construire et au permis de lotir, vu la loi n°84-09 du 4 février 1984 relative à l'organisation des réserves foncières au profit des communes, vu l'ordonnance n°85-01 du 13 août 1985 fixant à titre transitoire les règles d'occupation du sol en vue de leur préservation et de leur protection, vu le décret n° 82-304 du 9 octobre 1982 portant fixation des modalités d'application de la loi 82-02 du 6 octobre 1982 sus-visée, vu le décret n° 85-211 du 13 août 1985 fixant les modalités de délivrance du permis de construire et du permis de lotir, vu le procès verbal d'approbation de la commission de wilaya réunion du 8-janvier 1990 et sur proposition de Monsieur le chef de la division de la réglementation de l'animation locale et des moyens généraux : article un, le permis de lotir est accordé à l'EGZIB pour implantation d'une zone d'activité afin de dégager les activités commerciales du centre-ville et de créer de l'emploi. Les pouvoirs publics ont misé sur la création des zones d'activité à travers tout le territoire national pour absorber le chômage, créer de l'emploi et permettre aux communes de s'autofinancer à travers les recettes fiscales, cependant sur le terrain la mission est parsemée d'embûches, car il n'a pas été convenu que l'argent qui devait rentrer aux impôts de

l'APC aille ailleurs à une entreprise de gestion en dehors de la wilaya de Boumerdès.

Créer de l'emploi, certes mais pas prendre en charge toute une entreprise de gestion qui vient ramasser de l'argent pour payer ses fonctionnaires sur le dos d'honnêtes citoyens qui arrivent tout juste à joindre les deux bouts.

La bureaucratie est toujours présente, trop sévère même et les citoyens ne savent plus à quel saint se vouer.

Depuis quand un directeur d'une entreprise de gestion qui n'a pas respecté les clauses du cahier des charges qui stipule que le lotisseur à la charge de ramener l'eau potable dans la zone d'activité, de l'électricité également et le gaz de ville, les travaux d'entretien, de réparation et de réfection des voiries internes aux zones d'activité qui sont à la charge de l'organisme gestionnaire. Beaucoup de questions se posent : où était l'EGZIB dans les années 1990 la décennie noire en quelque sorte ? Où était l'EGZIB lorsque les propriétaires de parcelles de terrains ont vu leurs bâtisses s'effondrer comme des châteaux de cartes en date du 21 mai 2003 ? Catastrophe naturelle, l'EGZIB a sommeillé pendant seize longues années pour venir sous une autre forme «Gestibo» réclamer des factures datant de 2005 à des honnêtes citoyens en employant la méthode la plus sûre, la justice, les soixante-douze propriétaires de parcelles de terrains sont trainés devant les tribunaux alors que ces derniers possèdent tous des actes de propriétés, c'est grave ce qui se passe dans notre pays.

La question qui se pose : Où sont-ils ces élus choisis par la population pour les représenter ? De quel droit un P/APC, un chef de daïra, un responsable administratif refusent-ils d'accorder des audiences aux citoyens ?

Depuis quand un wali refuse-t-il d'accorder une audience aux citoyens ? Depuis quand ce même wali ne répond t-il pas aux doléances des citoyens ? Même cas pour le président d'APW ? Ce dernier est un élu du peuple, il a été choisi pour défendre la cause des citoyens. Cette façon d'agir est vraiment dramatique et même incompréhensible, intolérable et qui pousse les personnes à fermer les routes, à brûler des pneus pour revendiquer un droit pour en fin de compte exiger la présence du premier responsable de la wilaya pour présenter leurs doléances.

Les citoyens sont désemparés lorsqu'ils se rendent à l'APC de leur commune pour exposer un problème au premier responsable élu, et là, ils sont confrontés à des gorilles impolis sans aucune politesse, ni éducation, des gardes du corps du genre Arnold Schwazzenegger, autrefois on les surnommait «le planton», aujourd'hui c'est différent, on a affaire à des personnes sans aucune éducation qui ne respecte personne.

La même situation est vécue à tous les niveaux, que ce soit dans nos daïras, dans nos directions étatiques et autres. Ce genre de comportement expéditif est pourtant inacceptable et même illégal. En attendant, les citoyens prennent leur mal en patience afin d'éviter les disputes, et c'est pour cela qu'ils s'adressent au wali comme dernier recours. Le wali doit mettre un terme à cet imbroglio qui risque de s'éterniser, il ne s'agit pas, encore une fois de décrire le marasme d'une situation plusieurs fois dénoncée, mais de dire que les responsables des APC, des daïras doivent prendre très sérieusement en charge les épineux problèmes des citoyens afin qu'elles exploitent rationnellement leurs potentialités agricoles et touristiques.

Kouider Djouab

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.35 Mystère à Salem Falls
17.00 Météo
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
18.15 Les plus belles vacances
19.00 Journal
19.20 Demain nous appartient
20.45 Habitions demain
20.55 C'est Canteloup
21.05 Seul sur Mars
23.05 La mort dans la peau



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.40 Vélo club
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.39 3 billboards, les panneaux de la vengeance
20.45 Envoyé spécial
23.05 Kings



10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.10 Météo
20.15 Scènes de ménages
20.25 E: M6
21.05 Zone interdite
23.10 Enquête exclusive



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo

12.50 Rex
13.55 Rex
14.25 Rex
15.05 Le Renard
16.45 Personne n'y avait pensé !
17.10 Questions pour un champion
20.50 Laisse entrer la nature
21.05 Black and white
23.00 Météo
23.05 Erika, au nom de la mer



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story



18.57 Dédale meurtrier
19.20 Mea culpa
20.50 Alita : Battle Angel
22.49 Walkyrie



13.05 Entrée libre
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars



19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 13 novembre
23.20 13 novembre



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.05 La p'tite librairie
21.40 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



16.45 Nikita
18.38 The Wave
19.11 Secret défense
20.50 Balade entre les tombes
22.45 Destroyer



19.45 Arte Journal
20.55 Géométrie de la mort
21.45 Géométrie de la mort
22.35 Monstre sacré
23.25 Khibula



17.45 Eurosport News
20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)
22.30 Les rois de la pédale
23.00 Eurosport News
23.05 Ethias Cross 2020/2021

Sélection



Ciné Premier - 22.49

Walkyrie

Thriller de Bryan Singer

→ Dès 1942, le colonel Stauffenberg, officier de l'Afrikakorps, prend conscience de la folie nazie. Malgré le serment de fidélité au Führer, l'aristocrate prend la tête d'un complot visant à éliminer Hitler. Walkyrie est le nom de code de l'opération qui se soldera par l'attentat manqué du 20 juillet 1944...

Ciné Premier - 20.50

Alita : Battle Angel

Film de science-fiction de Robert Rodriguez

→ Mi-cyborg mi-humaine, une jeune amnésique recueillie par un docteur part à la recherche de ses origines et se découvre de sidérantes capacités physiques.

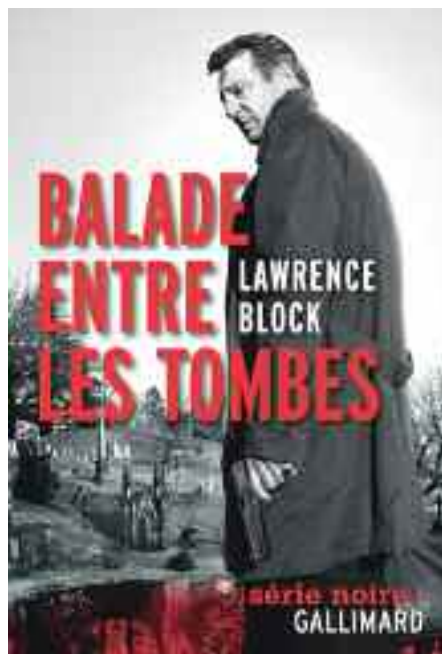


Ciné Frisson - 20.50

Balade entre les tombes

Thriller de Scott Frank

→ Reconverti en privé, un ex-flic new-yorkais mène, dans les années 90, une enquête à hauts risques dans un univers peuplé de serial killers et de trafiquants de drogue. Matthew Scudder a vu sa carrière de policier détruite quand il a tué accidentellement une personne innocente lors du braquage d'un bar.



OEUVRES PRIMÉES DE RACHID BOUKHERROUB ET ALI HEDJAZ

UNE QUÊTE DE L'HISTOIRE D'UN PEUPLE

Lauréats de la 1^{re} édition du Prix du Président de la République de la littérature et de la langue amazighes, le roman de Rachid Boukherroub et l'essai anthropologique de Ali Hedjaz, reflètent, chacun à sa manière, un pan de l'Histoire d'un peuple et sa quête pour sa survie. Récipiendaire du premier prix dans la catégorie littérature, le roman de Rachid Boukherroub «Semithass akken iwnihwa» (Appelez-le comme il vous plaira) est une chronique de la vie villageoise dans les années 70 du siècle dernier avec son lot de privations, de drames et de déchirures. L'opus de 234 pages tente de cerner la vie des jeunes de l'époque aux prises avec les difficultés de la vie et de la tentation de l'exil, ceux qui ont succombé à l'appel des sirènes de l'émigration et ceux qui avaient décidé d'y rester, de traduire leurs émotions, leurs peines et leurs joies. Le roman est aussi une fresque de la vie villageoise de l'époque dans son ensemble, décrivant le manque, les frustrations et l'insécurité vécus. «La plupart des éléments de la trame de ce roman sont tirés de faits réels vécus ou entendus dans mon entourage familial et villageois et reflètent leur drame souvent refoulé», a-t-il fait remarquer. L'essai anthropologique «Zebra, wa ad yeqar i wa, amezrouy s chfawath n Da Makhlouf» du chercheur Ali Hedjaz, lauréat du 2^e prix dans la catégorie recherche sur le patrimoine culturel immatériel amazigh dont le 1^{er} prix n'a pas été attribué, traite, pour sa part, de l'Histoire de la région d'Ath Jennadh, à l'Est de Tizi-Ouzou. Il est construit à partir des récits d'un vieil homme de la région, Makhlouf Oubizar, «une mémoire vivante des récits transmis de génération en génération à travers des contes et des poèmes glorifiant les dynasties régnautes ou faisant la chronique de divers événements survenus», a fait savoir M. Hedjaz. Ces récits, qui constituent la colonne vertébrale du travail, ont été, cependant, «confortés par un travail de recherche en recourant à d'autres supports pour l'authentification et l'identification des lieux et des personnages», dira l'anthropologue.

R. C.

Yennayer

La grand-mère au centre des festivités à Tipasa

La grand-mère, (ou l'ainée de la famille ou de la maison) est au centre des festivités de célébration du nouvel An amazigh à travers les différentes régions de Tipasa.

La nuit du 12 janvier, (qui est le premier jour de l'an du calendrier agraire), les familles de Tipasa se réunissent dans la grande maison, chez la grand-mère, personnalité centrale autour de laquelle s'articulent les traditions de Yennayer. Une soirée familiale est organisée, à cet effet, durant laquelle la grand-mère raconte des histoires et des légendes aux enfants, l'autre axe principal (enfants) des festivités de Yennayer. «C'est le secret de sauvegarde de ce patrimoine séculaire par les Amazighs de Tipasa», a estimé, à ce propos, Abdelkader Bouchlaghem, producteur de programmes en tamazight à la Radio de Tipasa. «Ce rôle joué par la grand-mère, ou la mère, depuis la nuit des temps, est perpétué, à ce jour, par les grand-mères d'aujourd'hui et la femme algérienne amazighe, après 2971 ans. Ce qui est le reflet du rôle prépondérant de la femme dans la famille amazighe d'une part, et d'autre part, de l'attachement des Amazighs à la culture du respect des «aînés» de la famille, à l'origine de la cohésion et de l'union à l'intérieur de la famille, et partant dans toute la société», a-t-il expliqué. Les festivités de Yennayer à Tipasa sont précédées par la peinture de la maison et l'acquisition de nouveaux ustensiles de cuisine, ainsi que la préparation de différents gâteaux sucrés. Les plats des «Kouirattes» et du «Berkoukes» sont préparés, à l'occasion, par la majorité des familles des régions de Tipasa. La soirée de Yennayer est en général animée par la grand-mère, acteur principal de la fête, durant laquelle un plat de sucreries et de fruits secs est versé sur la tête du benjamin de la famille, placé entre sa mère, son père, et ses frères et sœurs, pour augurer d'une



nouvelle année pleine d'espoir, et de bonnes choses.

Fête aux dimensions économiques et sociales

Selon M. Bouchlaghem, qui est un spécialiste de la culture locale, la symbolique de Yennayer réside surtout dans la «connexion entre le passé et l'avenir, et l'offre perpétuelle d'une âme renouvelée à l'identité amazighe, à travers le renouvellement de l'attachement aux us et coutumes des ancêtres, qui sont légués aux nouvelles générations, ceci d'autant plus qu'il s'agit d'une date intimement liée à la nouvelle année agraire», a-t-il indiqué. «La saison agraire exige un amour sans limite de la terre en se mettant à son service», a-t-il souligné. «Célébrer Yennayer est, également, porteur d'une valeur culturelle, avec une dimension socioéconomique digne d'intérêt», a-t-il ajouté. M. Bouchlaghem a mis l'accent, à cet effet, sur le «rôle central» de la grand-mère, «symbole de la cohésion familiale et sociale et de l'attachement à l'identité», outre le fait que cette fête est considérée comme un «patrimoine immatériel pour l'unité, la fraternité et la coexistence entre les différentes régions, malgré la diversité des langues, considérant que toutes les ré-

gions de la wilaya célèbrent cette date de la même manière», a-t-il expliqué. «La célébration de Yennayer était, également, une forme de résistance, durant le colonialisme français. Les habitants de Tipasa célébraient le nouvel An amazigh pour exprimer leur refus de célébrer les fêtes de fin d'année chrétienne, ce qui était pour eux une occasion pour affirmer leur identité, à l'occupant», a-t-il rappelé. Le même spécialiste a affirmé qu'il n'y a pas de «différences fondamentales entre les coutumes de célébration de Yennayer chez les habitants de Tipasa, en partant de Chenoua, El Beldj et Hamdania, jusqu'à Sidi Amer, Menaceur et Hadjout au sud, puis Cherchell, Sidi Ghiles, Gouraya et Damous, à l'extrême ouest, et Koléa, Bou Ismail, Fouka et Bouharoune à l'est. Pour M. A. Sid Ali, un habitant de Tipasa, originaire de Béjaïa, la célébration de Yennayer fait partie des «constantes», a-t-il dit, se rappelant avec nostalgie, les «grandes rencontres familiales dans la maison des grands-parents, à l'occasion du nouvel An amazigh. Des souvenirs inoubliables», a-t-il indiqué à l'APS, assurant avoir lui-même préservé cette tradition de Yennayer, dans laquelle sa mère joue le même rôle joué jadis par sa grand-mère. «Pour

moi célébrer Yennayer est une façon de renouveler le serment à la famille, à la terre et à la patrie», a-t-il estimé, particulièrement depuis son institutionnalisation en tant que fête nationale, qui est «un acquis d'importance pour le renforcement de l'unité de l'Algérie», s'est-il félicité. Sid Ali a mis l'accent sur les aspects extérieurs de célébration de Yennayer, communs à toutes les régions du pays, dont les marchés de la wilaya de Tipasa, de Koléa à l'est, à Cherchell, Gouraya et Damous à l'ouest, qui sont achalandés de douceurs et de bonbons, et dont les commerçants redoublent de génie pour présenter au mieux leurs marchandises, notamment le fameux «Deraz», un savant mélange de fruits secs de toutes sortes et de bonbons, outre les herbes nécessitées pour les «Kouirattes». Ces mêmes images festives sont quasiment les mêmes, à travers tout le pays, dont la Kabylie, région d'origine de Sid Ali, qui s'est rappelée les fameuses «Tikervavine» (plat ressemblant aux Kouirattes de Tipasa), préparées avec du poulet, de préférence un poulet fermier «Serdouk», égorgé le jour même de Yennayer pour, a-t-il dit, «éloigner les forces du mal» et «augurer d'une bonne saison agricole».

R. C.

Yennayer

Le mont Chenoua à l'honneur au Bastion 23

Le Palais des Raïs, Bastion 23 a abrité jeudi en célébration de Yennayer, l'héritage culturel du mont Chenoua de Tipasa, à travers un programme riche d'activités artistiques, témoins de l'authenticité et la diversité du patrimoine de cette région. Placée sous le thème «Daynan», la manifestation, organisée par le Centre national des arts et de la culture, en collaboration avec l'association «Ifraan chenwi», a débuté autour d'une table ronde consacrée aux traditions et coutumes du mont Chenoua dans une ambiance conviviale en harmonie avec l'élégance du décor. Intervenant à cette occasion, Abdellah Ben Daoud, un des férus de l'histoire de cette région, a donné

un aperçu sur la musique Daynan, un genre musical qui traite de femmes et d'amour. Réunissant la poésie aux chants et danses sur plusieurs rythmes, ce genre musical est chanté dans les régions berbérophones du mont Dahra et dans celles de la wilaya de Tipasa (Chenoua, particulièrement). Le Daynan est chanté dans les fêtes populaires et particulièrement lors des mariages, a-t-il précisé. De même que pour le raï, ce genre musical a connu des tentatives visant à adoucir et épurer ses textes jugés vulgaires, afin de le préserver de la disparition mais n'a pas encore ses vedettes nationales susceptibles de lui donner un second souffle et de le faire connaître au

grand public, à l'exception de certains intéressés à l'instar du groupe «Chenwiyen» vers la fin des années 70, a poursuivi M. Ben Daoud. Et d'affirmer que la région a également connu un autre genre musical chanté particulièrement par les femmes, dit «Aghenj», très similaire au «Achouwik» kabyle. Chenoua a également été présent lors de cet événement par ses traditions culinaires, un thème abordé par Abdelkader Serhane, intéressé par le patrimoine et le mouvement associatif de cette région. Les festivités de Yennayer durent, selon l'intervenant, trois jours. Lors du premier, un plat est préparé à base de plantes, dont certaines aromatiques, que les femmes cueillent avant ce rendez-vous.

Le dîner du deuxième jour, dit «er-rich», est composé principalement de poulet, tandis que le «Berkoukes», préparé sans l'aide du joint de couscoussier comme signal de bon augure, est servi comme dernier repas de Yennayer. Le programme célébrant le jour du nouvel An amazigh a connu une exposition, intitulée «Dar chenoui», de vaisselle chenouie, en sus des tissus, habits traditionnels et bibelots célèbres de cette région. Pour agrémenter l'ambiance, l'équipe «Iren chenoua» a entonné des chansons du genre Daynan devant un public qui s'est laissé séduire par les rythmes, frappant des mains pour accompagner les morceaux.

R. C.

sport

Rudi Garcia (O Lyon) : «Slimani est très motivé, il va nous apporter en détermination»

→ L'entraîneur de l'Olympique lyonnais Rudi Garcia, a indiqué vendredi que l'attaquant international algérien Islam Slimani, signataire mercredi d'un contrat de 18 mois avec le club rhodanien, est «très motivé» pour aider l'actuel leader de la Ligue 1 française de football «dans les objectifs de Ligue des champions».

«Il est très motivé. A l'image de Djamel (Benlamri, ndlr), il va nous apporter en détermination, en volonté et en don de soi. Je suis très content d'accueillir Islam. Sa présentation a été très rafraîchissante. Il a dégagé cet enthousiasme, cette envie et cette motivation.

Il va nous aider dans les objectifs de Ligue des champions», a affirmé le coach de l'OL en conférence de presse, cité par les médias locaux. Slimani (32 ans), laissé libre par Leicester City (Premier League), s'est engagé en faveur de l'OL pour une



■ Slimani veut se relancer à Lyon.

(Photo > D.R.)

durée de 18 mois, soit jusqu'au 30 juin 2022, et rejoint ainsi son compatriote et coéquipier en équipe nationale Djamel Benlamri, arrivé durant l'intersaison pour une saison, en provenance du club saoudien d'Al-Shabab. «Je pense qu'il est différent des autres attaquants qu'on a, ce sera certainement un meilleur joueur de tête que les autres. Il va nous apporter sa taille,

offensivement et défensivement. Il va également nous amener sa science de faire jouer les autres. Si Ben Yedder a marqué autant de buts la saison passée, Islam n'y a pas été étranger. Il avait réalisé une demi-saison de très haut niveau avec Monaco», a-t-il ajouté.

A la question de savoir dans lequel des trois postes offensifs de son 4-3-3,

il compte utiliser Slimani, Rudi Garcia a répondu : «On a trois attaquants qui permutent beaucoup, qui ont obligation de se promener et de se retrouver dans l'axe pour conclure.

Donc oui, Islam peut jouer à un des trois postes», a-t-il expliqué. Avant de conclure : «On a perdu Dembélé (prêté à l'Atletico Madrid, ndlr), il fallait absolument le remplacer. L'arrivée d'Islam est une bonne nouvelle, en plus, il connaît la Ligue 1, c'est bien». Slimani, qui compte une seule apparition depuis le début de la saison, n'a pu s'imposer à Leicester City, depuis son arrivée en 2016, en provenance du Sporting Lisbonne (Portugal).

Il avait été prêté lors des dernières saisons à trois clubs différents : Newcastle (Angleterre), Fenerbahçe (Turquie) et l'AS Monaco (France). Champion d'automne au terme de la première partie de la saison, l'OL, qui compte un point d'avance sur ses poursuivants directs : le Paris SG et Lille, recevra dimanche le FC Metz (21h), pour le compte de la 20^e journée.

R. S.

Ligue 1 (8^e journée)

L'O Médéa voyage bien, l'USMBA réalise l'exploit à Biskra

→ L'O. Médéa et l'USM Bel-Abbès, vainqueurs en déplacement, respectivement à Aïn M'lila (3-1) et Biskra (1-0) ont été les grands bénéficiaires de la 8^e journée du championnat de Ligue 1 de football, qui a débuté jeudi et prendra fin samedi avec les cinq derniers matches au programme de cette journée.

Les Médéens sont allés damer le pion à l'AS Aïn M'lila, battue pour la première fois sur son terrain (3-1). Les camarades de Khemoukh qui signent leur 3^e victoire en déplacement, adoptent à chaque fois une stratégie purement offensive en gagnant à chaque fois par

le même score (3-1), comme ce fut le cas devant l'USM Alger et le NC Magra. Ce 4^e succès de rang, place désormais l'OM à une excellente 5^e place (13 pts), à une longueur seulement de sa victime du jour, l'AS Aïn M'lila qui a raté l'aubaine de prendre seule la 2^e place.

L'autre exploit du jour est à mettre à l'actif de l'USM Bel-Abbès qui s'est imposée face à l'US Biskra (1-0). Cette 2^e victoire consécutive signée par le même joueur, Metref, permet à l'équipe de la Mekerra de rejoindre son adversaire du jour, l'USB à la 11^e place, en attendant mieux.

A Béchar, la JS Saoura est venue à bout du NA Hussein-Dey par (2-1). Les trois buts du match ont été inscrits sur penalty dont un doublé de Hamidi, et un tir de Rabie Meftah. La JSS rejoint provisoirement le MC Alger et l'ASAM à la 2^e place, alors que le Nasria s'enfoncé davantage en restant scotché à 17^e position avec 6 points au compteur.

L'ASO Chlef qui accueillait la lanterne rouge de la CABBA Arreridj, a dû attendre le temps additionnel pour s'imposer grâce à des réalisations de Maherzi (90+2) et Tahar (90+5), un succès venu certes sur le tard, mais suffisant pour lui offrir une 5^e place avec 13 pts.

En revanche, le CABBA qui n'a engrangé que deux points en 8 matches, voit sa situation se compliquer beaucoup plus, notamment après le départ de son entraîneur, Bilal Dziri, et son directeur général, Nadir Bouznad. ■

Résultats partiels :

Jeudi :
JSMS - CSC 0-0

Vendredi 15 janvier :

USB - USMBA	0-1	
JSS - NAHD	2-1	
ASO - CABBA	2-0	
ASAM - OM	1-3	
Classement :	Pts	J
1. ES Sétif	19	7
2. MC Alger	14	6
- JS Saoura	14	7
- AS Aïn M'lila	14	8
5. O. Médéa	13	7
- ASO Chlef	13	8
7. CR Belouizdad	11	5
- MC Oran	11	7
9. JS Kabylie	9	7
- RC Relizane	9	7
11. Paradou AC	8	7
- USM Alger	8	7
- USM Bel-Abbès	8	8
- JSM Skikda	8	8
- US Biskra	8	8
16. CS Constantine	7	7
17. NA Hussein-Dey	6	8
18. NC Magra	4	7
- WA Tlemcen	4	7
20. CABBA Arreridj	2	8

Mondial de handball

Difficile défi à relever

→ Depuis mercredi, l'Égypte reçoit la 27^e édition du Mondial de handball qui se déroule, hélas en pleine pandémie de coronavirus. Pour la première fois 32 nations dont certaines ont déjà pris le départ vers le trophée. L'événement est en lui-même exceptionnel pour plusieurs raisons. D'abord pour le pays des Pharaons, organisateur qui ouvre ses portes après celles de 1999. Ensuite pour Hassan Moustafa, président de la Fédération internationale de handball, au poste depuis 2000, voit sa vie professionnelle couronnée. Un rêve qui se concrétise malgré le contexte spécifique (situation sanitaire) dans lequel se déroule cette grande fête sportive. L'autre regret qui égratigne ce rendez-vous, c'est l'absence de supporters, sacrifiés au dernier moment, puisqu'une jauge à 30 puis 20% était prévue jusqu'à dimanche dernier, avant de basculer vers le huis clos, alors que 3 des 4 enceintes ont été construites pour l'occasion : la salle de la nouvelle capitale (7 500 places) à l'Est du Caire, celle de la Ville du 6-October (5 200), autre banlieue située à l'Ouest de la gigantesque mégapole, et celle d'Alexandrie (5 000). Le silence dans les stades accompagne les équipes qui auront à

faire le spectacle seules. La Fédération internationale a dû renoncer à son projet face à une fronde des joueurs craignant de voir avec un public le risque de contaminations augmenter. Finalement, la compétition sera en huis clos intégral, journalistes compris.

Rappelant que la Covid-19 a fait renoncer à la dernière minute leur participation à deux sélections qui sont : la République Tchèque et les États-Unis, la contamination massive oblige. Elles ont été remplacées par la Macédoine du Nord et la Suisse. Cette dernière sera l'un des trois adversaires de la France au Tour préliminaire, avec la Norvège d'entrée et l'Autriche. «Trois équipes sur 4 seront qualifiées pour un Tour principal avec trois autres adversaires à affronter.

Deux équipes dans chaque groupe seront ainsi qualifiées pour les quarts de finale». Signalant au passage que ce Mondial égyptien est le premier pour un sport collectif majeur, depuis le début de la pandémie. Ainsi, les organisateurs des JO de Tokyo, repoussés de l'été 2020 à l'été 2021, doivent suivre en tremblant cet événement, à 6 mois d'un événement dont la tenue reste incertaine.

H. H.

Groupe B

La Tunisie battue par excès de confiance par la Pologne

→ Depuis sa création dès l'indépendance en 1956, la Fédération tunisienne est devenue la plus titrée d'Afrique, avec dix titres continentaux, le dernier en date en 2018. Vice-champions d'Afrique 2020, battus par l'Égypte, l'un de leurs deux rivaux historiques avec l'Algérie, les Aigles de Carthage profitent à plein de la stratégie de formation mise en place dans les années 1990.

Ce vendredi soir-là, l'absence de ses meilleurs joueurs a pesé énormément sur l'organisation de jeu sur le terrain. Grâce à une défense polonaise extrêmement solide que les Tunisiens avaient du mal à violer sauf que les écarts au tableau des scores durant toute la partie se collaient et souvent difficiles à

situer la force technique de l'une ou de l'autre équipe. La seconde partie était plus animée jusqu'aux dernières minutes où les Maghrébins commençaient à perdre de la vitesse et laisser des espaces à l'adversaire qui trouve les failles pour faire exploser les filets tunisiens. Rien n'est encore perdu pour les vice-champions qui ont la capacité de décrocher une place de qualification pour la suite de la course. Enfin, il faut savoir que régulièrement classée entre la 10^e et la 20^e place mondiale, «la Tunisie a participé aux deux derniers JO (8^e en 2012, 12^e en 2006), mais n'est jamais jusqu'ici montée sur le podium d'un Mondial, échouant de peu en 2005».

H. H.

EN DEUX MOTS

Ligue algéroise de cyclisme : Le MJS invalide l'élection

L'élection du président Messaoud Daoud pour un nouveau mandat à la tête de la Ligue algéroise de cyclisme a été invalidée par le ministère de la Jeunesse et des Sports, ayant exhorté l'instance au passage à tenir une nouvelle assemblée électorale, et à désigner un nouveau président dans le respect des règlements en vigueur. Daoud a perdu son éligibilité après avoir été suspendu pour six mois, car les règlements en vigueur ne permettent pas aux candidats ayant écoupé d'une suspension de plus de trois mois de se présenter.

Une situation qui a amené la Fédération algérienne de cyclisme à interpellé la tutelle dans la foulée, en lui présentant un rapport détaillé sur la situation, avant de demander réparation.

Ainsi, après une étude approfondie du dossier présenté par la FAC, et ayant obtenu la confirmation que Messaoud Daoud était bel et bien inéligible pour un nouveau mandat olympique à la tête de la LAC, la tutelle a décidé d'invalidé le résultat de l'AGE du 9 janvier courant, et de demander la tenue d'une nouvelle assemblée, dans le respect des lois.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef :

Radia Zerrouki
Directeur commercial :
Ouahid Kouba
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger :
SIMPRAL
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages

Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.

Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Election du Conseil de la Fifa
 Zetchi entame des discussions

le match à suivre

Ligue 1 (8^e journée)
 L'O Médéa voyage bien, l'USMBA réalise l'exploit à Biskra

football

Garcia (O Lyon)
 «Slimani est très motivé, il va nous apporter en détermination»

CAN-2022

De sérieuses palpitations pour les uns

→ Au terme de l'issue de la 2^e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2021, six sélections ont obtenu leur visa avec deux victoires en deux matches : le Ghana, l'Algérie, le Sénégal, la Tunisie, le Nigeria et la surprise, qui n'en est plus vraiment une, le Madagascar.

Les Barea sont en tête de leur groupe, tout comme les Comores et la Gambie, absolument pas attendus à pareille fête ! «Si toutes ces sélections ont démarré fort, comme le soulignait un expert, il n'en reste pas moins que d'autres accusent en revanche un retard à l'allumage plus ou moins conséquent : on pense en premier lieu à l'Egypte et à la RD Congo, qui ont enchaîné deux matches nuls, ou encore à la Côte d'Ivoire, tombée ce mardi en Ethiopie (2-1).

A un tiers du parcours, voilà donc trois sélections classées 3^{es} de leur groupe respectif, et donc virtuellement éliminées, mais elles ont encore largement le temps de se replacer. Cette même déception résonne du côté de l'Angola et du Burundi (deux équipes présentes à la dernière CAN) et pour le champion d'Afrique 2012 zambien qui se trouvent déjà tous en mauvaise posture avec un zéro pointé. Une reprise qui s'annonce très serrée et chacune de ses nations mesurent l'étape qu'il lui reste mais aussi et surtout comment y arriver sans trop de dégâts. Chaque sélectionneur se dit confiant et nomme des internationaux capables d'éviter de faire accélérer la fissure qui prendrait de l'eau et de se retrouver sur une balance pas très rassurante pour la suite



■ L'Egypte accuse un retard, difficile sera la suite.

(Photo : D. R.)

de la complétion. Tout le monde est averti.

Election à la CAF : rien n'est encore joué

La CAF qui avait annoncé avoir validé les candidatures du Sénégalais Augustin Senghor et de l'Ivoirien Jacques Anouma, a donné un feu vert provisoire à celles du Mauritanien Ahmed Yahya et du Sud-Africain Patrice Motsepe, qui «devront passer un grand oral», et recalé celle du président sortant Ahmad Ahmad, vient de déclarer, à la grande surprise inéligible en raison de la suspension de 5 ans prononcée par la FIFA à son encontre. Coup de tonnerre dans cette élection qui met en jeu la présidence de la Confédération africaine de football qui aura lieu le jeudi 12 mars prochain à Rabat au Maroc. Ce dimanche, l'instance panafricaine a été déconnectée et annoncé qu'elle ne sera pas la seule décisionnaire dans ce dossier, la FIFA rentre sur scène et aura son mot à dire, elle aussi.

Le dossier d'Ahmed Ahmed rejeté

La candidature du président sortant Ahmad Ahmad n'est pas valable, déclarée inéligible en raison de la suspension de 5 ans prononcée par la FIFA le concernant, malgré son appel déposé auprès du Tribunal arbitral du sport.

Pour Ahmed Yahya, président de la Fédération mauritanienne de football et membre du comité exécutif de la CAF, et le milliardaire sud-africain Patrice Motsepe, président du club de Mamelodi Sundowns «leurs candidatures ont été jugées recevables. Cependant, la commission a estimé que des vérifications complémentaires sont nécessaires avant une décision finale. A cet effet, une audition de ces candidats sera organisée au Caire le 28 janvier 2021», a précisé l'instance.

«La commission de gouvernance de la CAF devra soumettre, à la commission de contrôle de la FIFA, les candidatures reçues pour le poste de président de la CAF, étant entendu que le président de la

CAF à vocation à devenir le vice-président de la FIFA», a indiqué la CAF à l'issue de son comité d'urgence. «La commission de gouvernance de la CAF devra déterminer, avec la commission de contrôle de la FIFA, une date d'officialisation dans les plus brefs délais, de la liste définitive de tous les candidats à toutes les élections à savoir : membres du comité exécutif, membres conseil de la FIFA et président de la CAF».

Il faut s'attendre à ce que les auditions d'Ahmed Yahya et de Patrice Motsepe, prévues pour le 28 janvier au Caire, risquent fortement d'être avancées.

H. Hichem

A voir

■ EPTV, BeIN Sports 3 et On time : Mondial hand, Portugal - Algérie à 18h

■ Canal + Sport : Arsenal - Newcastle à 21h

La Der

Election du conseil de la Fifa : Zetchi entame des discussions

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Kheireddine Zetchi, a entamé des discussions avec plusieurs présidents de fédérations du continent, présents à l'occasion du championnat d'Afrique des nations CHAN-2021 au Cameroun, pour promouvoir sa candidature en vue des élections du conseil de la Fédération internationale (FIFA), prévues en mars prochain à Rabat (Maroc), a rapporté la FAF vendredi sur son site officiel.

«Parmi les rencontres, le patron de la FAF s'est entretenu ce vendredi matin avec son homologue camerounais, Mbombo Tchouah, avant d'entamer des réunions

dans l'après-midi avec des présidents de zones de la CAF et d'autres personnalités du football africain», précise la même source. Kheireddine Zetchi, accompagné du secrétaire général de la FAF Mohamed Saâd et du membre du bureau fédéral Amar Bahlou, est arrivé jeudi soir à Yaoundé, pour faire la promotion de sa candidature, en marge du CHAN-2021, réservé aux joueurs locaux, au Cameroun (16 janvier - 7 février).

Outre Zetchi, les trois autres candidats pour les deux sièges libérés en fin de mandat de quatre ans par le Tunisien Tarek Bouchamaoui et l'Egyptien Hani Abo Rida sont : le Marocain Fawzi Lekdjâa, l'Équato-guinéen

Gustavo Ndong et Abo Rida, ce dernier brigue un second mandat.

Zetchi (55 ans) ambitionne à travers sa candidature, de devenir la deuxième personnalité sportive algérienne à intégrer le conseil de la Fifa après l'ancien président de la FAF Mohamed Raouraoua, qui avait été élu membre du comité exécutif de l'instance internationale lors de l'assemblée générale électorale de la CAF en février 2011 à Khartoum (Soudan).

Les élections du conseil de la Fifa se dérouleront en marge de la l'assemblée générale électorale (AGE) de CAF, le 12 mars 2021 à Rabat (Maroc).